

PER

R-382

VIIIe Année

Le numéro: 20 sous

Avril 1932

CON

REVUE DOMINICAINE



R. P. Raymond-M. VOYER, O. P. Psychologie des premiers mouvements.

M. l'abbé Armand PERRIER,..... Un problème national: l'Université.

R. P. Alb. SAINT-PIERRE, O.P. Una figura gigantesca.

R. P. Augustin LEDUC, O. P. Bulletin de Droit canonique.

XXX Refondre Lortie? ... — III.

LE SENS DES FAITS. — Que valent ces chiffres? par le R. P. M.-A. LAMARCHE. — Dans l'Ordre: Nominations romaines. — Mort du P. Cathala. — Le mémorial McKenna. — Nouvelles diverses, par Fra DOMENICO.

L'ESPRIT DES LIVRES.— P. Allo: *Plaies d'Europe et baumes du Gange* (G. P.) P. Spicq: *L'Espérance chrétienne* (L.M.R.) Amiot: *Mystères de gloire*. Fr. Gilles: *Fioretti ou Petites Fleurs de Sainte-Claire* (A.-M. R.) Lesimple: *Missel Vespéral dominicain abrégé* (A.-M. R.)
Autres publications.

ADMINISTRATION
SAINT-HYACINTHE

REDACTION
MONTREAL (N.-D. de Grâce)

Revue Dominicaine

Publiée mensuellement

Directeur: R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

ABONNEMENTS (payables d'avance).

Au Canada: \$2.00 — A l'étranger: \$2.25

Avec le *Rosaire*: 25 sous en plus par an.

La Revue Dominicaine publie des articles de vulgarisation touchant les Ecritures, la théologie, l'apologétique ou le droit canon, et même des études de philosophie, de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion ou la morale y soit concernée

La Revue Dominicaine n'a pas de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux questions d'apologétique et aux problèmes de société, envisagés surtout au point de vue canadien.

La Revue Dominicaine publie des recensions et diverses chroniques, en s'attachant moins au récit des faits et à l'analyse des ouvrages qu'à leur signification d'ensemble.

La Revue Dominicaine ne sera pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

Prière d'adresser les communications littéraires: manuscrits, volumes, etc., au R. P. M.-A. Lamarche, 5375, Avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal; et les communications administratives: abonnements, annonces, etc., au R. P. Jean Bacon, Saint-Hyacinthe.

L. P. MORIN & FILS Enrg.

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

Spécialité:

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine - - - St-Hyacinthe, P. Q.

LA CORDONNERIE J. A. LEMAY

REPARATIONS GENERALES

PRIX RAISONNABLES — SATISFACTION GARANTIE

212, RUE CASCADES — SAINT-HYACINTHE

Tél. 525

E. A. GENDRON

PEINTRE — DECORATEUR

Peintures, Huiles, Vernis — Tapisseries, Electricité, Vitres

244, RUE CASCADES, — SAINT-HYACINTHE

Téléphone 500

LOUIS BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon, — Saint-Hyacinthe

F. DAOUST, gérant

Téléphone 59-w

LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, RUE CONCORDE — SAINT-HYACINTHE

M. O. DAVID & Cie Enrg.

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARCONS

86, RUE SAINT-SIMON, — SAINT-HYACINTHE

Habits faits sur commande à court avis. Fourrures,
Chapeaux et Casquettes

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Lisez «La Survivance»

L'organe officiel de l'Association canadienne-française de l'Alberta

Cet hebdomadaire canadien-français est le plus éloigné de la province-mère. Si vous voulez être renseigné sur l'oeuvre de survivance nationale et religieuse à laquelle s'emploient les Franco-Albertains, abonnez-vous à leur porte-parole.

Prix de l'abonnement: \$2.00 par année

LA SURVIVANCE, 9664, avenue Jasper, Edmonton, Alta.

Téléphone Bell 310

Carrosse No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER

Entrepreneur de Pompes funèbres

30, RUE LAFRAMBOISE, — SAINT-HYACINTHE

Ecuries de louage, carrosses simples et doubles pour mariages, baptêmes.
Automobile. EXPRESS

Pharmacie L. P. GAUCHER

Bachelier en Pharmacie

GROS et DETAIL

223, RUE CASCADES, — SAINT-HYACINTHE

Téléphone 86

Tél. Bureau: 95

ERNEST J. CHARTIER

Commerçant de

BOIS et CHARBON

123, RUE GIROUARD — SAINT-HYACINTHE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Tél. CRescent 2734.

M. J.-ALBERT LaRUE
 ARCHITECTE
 A. A. P. O.

559 rue Durocher, Montréal.

124 KING O., Sherbrooke

E. H. RICHER & Fils
 Enrg.

Libraires-Importateurs
 ORNEMENTS D'EGLISE

127 Cascades, Bureau: St-Hyacinthe.

Tél. Résidence 244-w. (Le soir) Résidence 244-J. Bureau: 88
 Maison établie en 1879

A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION
 FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis
 115, rue Cascades, — — Saint-Hyacinthe

Tél. Bell 271

LAFRANCE & SYLVESTRE

Négociants et Importateurs d'Épiceries en gros

120, rue Saint-Antoine, — — Saint-Hyacinthe

Téléphone Bureau: 120

Résidence: 418

J. O. DUPRAS

NEGOCIANT EN

GRAINS, FARINES et GRAINES de SEMENCE

Dépositaire des célèbres farines à pâtisserie

FIVE ROSES et JUBILE

29, rue Laframboise, — — Saint-Hyacinthe

HENRI RAYMOND & CIE

ASSURANCE-FEU

Représentant les meilleures compagnies non tarifées

Tél. 259 — — Saint-Hyacinthe, Qué.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Revue Dominicaine

Canada \$2.00 par année

Etranger \$2.25 —

Avec le Rosaire, 25 sous en plus

Prix de l'unité: 20 sous

Le Rosaire

Bulletin mensuel publié par les Dominicains

CANADA — Distribué par zélatrices 25 sous par année

Envoyé par la poste 35 sous —

ETRANGER — Par zélatrices 40 sous —

Envoyé par la poste 50 sous —

Prix de l'unité 10 sous

Toute personne ayant recruté 10 abonnements nouveaux à la "Revue Dominicaine", recevra le onzième gratis.

Deux messes sont dites chaque semaine aux intentions des Zélateurs, des abonnés, de la "Revue Dominicaine" et du Rosaire.

Nous donnons de jolies PRIMES aux Religieux, aux Prêtres, aux laïques Zélateurs qui nous envoient des abonnés, à l'une ou l'autre Revue.

Toute personne qui nous enverra pour \$40.00 d'abonnements, aura droit à une affiliation perpétuelle, pour elle-même, ou pour une personne qu'elle nous indiquera, à l'Oeuvre du Noviciat des Dominicains du Canada.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CONSULTEZ - NOUS

Le progrès commercial requiert des facilités bancaires avantageuses; il ne peut d'ailleurs pas sans passer.

Nous sommes en mesure d'offrir aux individus en affaires et aux corporations un service bancaire complet leur permettant de développer leurs entreprises normalement.

Nous vous invitons à venir nous consulter pour la solution de vos problèmes financiers.

La Banque Provinciale du Canada

Edm. Leblanc,
gérant local.

Succursale
Saint-Hyacinthe

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Téléphone Bell 401

J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE

CHAUSSURES, CLAQUES, VALISES, Etc.

143, rue Cascades — — Saint-Hyacinthe

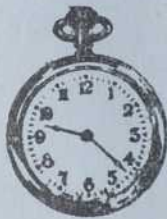
Desmarais & Robitaille Limitée

Marchands d'ornements d'église et d'articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

121, Rideau, Ottawa — — 145, Church, Toronto

Notre maison d'Ottawa peut expédier des vins pour fins sacramentelles dans toutes les parties de la puissance du Canada.

GRATIS

Cette montre ainsi que plusieurs beaux cadeaux tels que: Ustensiles d'aluminium, lingerie, soie, coton, articles de toilette, couvre-lit, rideau, broderie estampée, etc., donnés à ceux qui vendront nos graines de jardin à 7 cents le paquet.

Demandez notre catalogue et 50 paquets.

L'UNION DES JARDINIERS Enrg., Lévis, P. Q.

Téléphone 27

Résidence 891

C. J. HUBERT

GRAINS ET FARINES

100, rue Saint-Antoine, — — Saint-Hyacinthe

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité*: LES PRESCRIPTIONS. — Articles de toilette. — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL". Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs. — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

*J.-H.-E. BRODEUR, propriétaire*Dentiers, Ponts, Obturations
de tous genres.

RAYONS "X"

Ouvrage de première classe
seulement**Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.**

CHIRURGIEN-DENTISTE

Membre du Dispensaire Antituberculeux des comtés de Saint-Hyacinthe
et Rouville.Spécialité: Chirurgie Buccale, Extraction
Dentiers le même jour sur engagement.

Prix raisonnables

Satisfaction garantie

Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

79, rue Saint-Anne,

— — Saint-Hyacinthe

Téléphone 80

**CHAPEAUX ROMAINS**Feutre, Soie, Peluche, Cachemire,
Paille

Catalogue envoyé gratuitement sur demande

CHAS DESJARDINS & CIE
LIMITÉE

1170, rue Saint-Denis

— — MONTREAL

THES
EPICESCAFES
GELEESCACAO
ESSENCES

Nos 37 années d'expérience sont une garantie pour vous.

J. A. SIMARD & CIE

5-7 est, rue Saint-Paul

— — MONTREAL

MONTREAL et NEW-YORK

Tél: MAin 0103

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ASSURANCE-VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITE.

La Société des Artisans Canadiens-Français

Fondée en 1876

La plus forte institution française d'assurance
en Amérique pour les hommes, les femmes
et les enfants.

Effectif	75,000 membres
Fonds accumulés	\$12,500,000.00
Assurance en force	\$55,000,000.00

CE QU'ELLE EST :

Une véritable école de formation à la pratique de l'épargne
et à la judicieuse administration du revenu :

Un rampart puissant contre les infiltrations anti-religieuses
et anti-nationales ;

Une force vive pour la réalisation de notre émancipation
économique.

*Ses différentes combinaisons d'assurance vous
donnent le choix entre maints avantages.*

La Société des Artisans Canadiens-Français fait affaires dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Alberta, Saskatchewan et dans les Etats du Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York et Michigan.

Plus de 800 succursales et bureaux de perception au Canada
et aux Etats-Unis.

Siège social: MONTREAL.

Accueil, renseignements et publicité :
924, rue SAINT-DENIS

Secrétariat, administration et bureau médical :
930, rue SAINT-DENIS

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Psychologie des premiers mouvements

Jules Lemaître, dans une jolie fantaisie intitulée: *Le premier mouvement*, laisse le dieu Ormuzd prononcer: "C'est sur leur second désir que je juge les hommes, car seul, il dépend d'eux. L'Homme le plus vertueux commence ainsi par être scélérat dans son coeur."

Le grand écrivain prenait-il à son compte la sentence de l'auguste personnage? Il nous importe peu de le savoir. Il lui était sans doute bien égal à lui-même que le dieu fût plus ou moins bon théologien.

En fait, nombre de moralistes et des plus grands, en ont appelé contre cette absolution en bloc des premiers désirs. Mais quel psychologue ne concéderait volontiers que nous ébauchons assez peu de gestes qui ne soient primitivement entachés de quelque infamie.

Le problème de la valeur morale des premiers mouvements a jadis inquiété très fort les esprits. Un article récent, dans les *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du moyen-âge*, nous révèle l'abondante littérature qu'il a suscitée aux XIIe et XIIIe siècles. Et l'affirmation jamais retirée de saint Thomas, déclarant imputables à péché nos commencements d'amour ou de haine, conserve son actualité à la discussion de la moralité des "*primo-primi*."

Leur aspect psychologique a peut-être été mis en lumière d'une façon toute spéciale en ces dernières années. Ça été le produit le plus appréciable du travail d'investigation qui a tenté de démêler, dans cette mystérieuse réalité intérieure où se prépare la vie consciente, le jeu des forces qui soudainement ébranlent l'organisme, allument dans le coeur et dans les sens ces émotions dites imprévues.

La théologie du Moyen-Âge a sans doute analysé l'acte humain avec un art et une logique dont seraient capables bien peu de nos psychologues modernes. Mais les méthodes étaient alors différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. L'intérêt n'allait pas non plus, aux mêmes problèmes. Et il était si bien dans le sens de la philosophie chrétienne, en face de la complexité antagoniste de nos tendances et de nos vouloirs, d'en appeler de suite à l'affollement originel d'une nature détournée de sa voie par le péché, sans s'enquérir pour autant des influences occultes immédiates qui se jouent en nos êtres tout faits de l'antithèse chair et esprit.

Ce travail, une psychologie récente l'a accompli, avec des intentions que nous n'avons pas à juger, mais avec des résultats qui profiteront avant tout à la philosophie chrétienne. Les minutieuses et patientes observations de la psychanalyse, sur les forces anonymes qui organisent, dans la pénombre de la conscience, notre dynamisme physique, si elles précisent singulièrement les postulats psychologiques de la morale thomiste, n'en contredisent aucun. Elles éclairent en tout cas, d'une façon spéciale le mécanisme des premiers mouvements, comme nous voudrions le montrer dans cette étude.

* * *

S'il fallait s'en tenir à ce qu'expliquent les manuels de ce mécanisme des premiers mouvements, le démontage que nous en entreprenons serait, en réalité, sans grand intérêt psychologique.

C'est merveille de voir comment ces livres, qui visent à ne jamais tout dire des problèmes en question, s'accommodent parfois volontiers de n'en pas toucher l'essentiel. Non seulement, dans le cas, ils ne laissent rien soupçonner de l'effroyable profondeur des sources vives, organiques ou affectives, où s'alimentent mystérieusement nos activités les plus élémentaires, mais encore, ils réussissent à nous rendre incompréhensible, le déclanchement de ces détentes émotives, qu'ils isolent dans l'organisme, et jusque dans la série des impressions sensibles elles-mêmes.

La psychologie de saint Thomas se montre autrement plus inquiète, mieux avertie de la complexité de forces et d'appétits qui s'agitent en nous. Ce n'est pas lui qui partagerait notre dynamisme vital en tranches impénétrables. Des ordres différents l'étagent, dans l'homme, en vie organique, sensible et intellectuelle, et il le sait bien. Mais il n'oublie pas que ces courants se traversent, se compénètrent, s'influencent étrangement, le frisson des images et des appétits sensibles agitant l'organisme et se pénétrant de pensée.

On comprend dès lors que le Docteur Angélique se sente moins à l'aise que les manuels pour simplifier le mécanisme du premier mouvement. Une activité élémentaire, spontanée par définition même, est présentée par ceux-ci, comme un phénomène dissocié. Celui-là y découvre des composantes et des résultantes. Les uns ont "fixé" leur sujet, l'ont tué pour en mieux analyser les énergies vitales. L'autre soupèse l'élan sensible dans le mouvement même qui le porte, et selon les forces qu'ils soulèvent.

Et ainsi le livre facile, parce qu'il sait simplifier, peut écrire: "L'ensemble de nos activités internes se divisent en deux groupes: d'un côté, des forces spontanées, dites *premières*, parce que réduites en nous aux conditions de la vie végétative ou animale; — de l'autre, des déterminations libres de la volonté claire et consciente, dites *secondes*, parce que de l'ordre rationnel."

Saint Thomas qui se refuse à détruire la complexité, quand cette complexité est la vie même observée, dit de son côté: "Certaines forces de la partie sensible, bien qu'elles nous soient communes avec les bêtes, ont cependant en nous, une certaine excellence, du fait qu'elles sont jointes à la raison . . . De cette manière, l'appétit sensible est marqué, en quelque sorte, de l'influence des facultés supérieures, et peut devenir principe d'actes volontaires. "(I-II p. 74, a. 3, ad. 1 um.)

Mais les données psychologiques sont à la base de toute morale. Ceux qui ont su faire de si beaux partages entre nos diverses énergies, distribueront les responsabilités avec non moins

d'aisance. Ces conséquences d'une doctrine sont trop rigoureuses, et, à la fois, trop manifestement inquiétantes pour que nous résistions au désir de les rapporter, en protestant toutefois que nous voulons toucher en rien à l'aspect moral du problème.

Un auteur, frère de tous les casuistes, dit dans son manuel : "Les premiers mouvements n'intéressent pas la vie libre et responsable, parce qu'ils se produisent dans la sensibilité, avant que la délibération les ait prévus et acceptés. — Ainsi les *primo-primi*, comme les mouvements rapides de colère sous le coup d'une offense, ne sont pas proprement humains, et ne sauraient être imputés à péché."

Saint Thomas, non moins logique, écrit : "Tous les premiers mouvements qui sont attribués à la sensibilité sont des péchés (II Sent. d. 24, q. 3, a. 2) "Le mouvement de sensualité, même en ce qu'il prévient la raison, engage la responsabilité." (I-II. q. 74, a. 3) "Lorsque le mouvement de sensualité prévient la raison, il ne porte aucun consentement, ni supposé, ni exprès; mais par cela seul que la sensualité est soumise, en droit, aux facultés supérieures, son acte peut être péché." (De Verit. q. 25. a. 4).

En voilà assez, il semble bien, pour laisser insoupçonner d'abord en quelles manières différentes on a pu entendre l'expression *premiers mouvements*, et puis, à quelles profondes données psychologiques en appelle la juste notion.

On s'entend pour déclarer *primitive* une activité que l'on oppose à celle qui, en nous, couronne toutes les autres, l'exercice conscient et ordonné de la raison.

Est-ce à dire que toute manifestation d'énergie, inférieure à l'ordre rationnel, devra être qualifiée d'activité première? Il faudrait, dès lors, se résigner à en enregistrer assez peu de secondes. Un bien petit nombre de nos pensées et de nos vœux, ne vont pas au sensible, au concret, ne s'exercent sur les organes ou ne les commandent. Et les fonctions les plus élémentaires, agissant sous les directives conscientes de l'intelligence, quel que soit leur degré d'infériorité, ne sauraient être appelées premières.

Le primitif en nous n'est donc pas ce qui, d'accord avec l'intelligence, nous compose une humanité, mais ce qui n'entre pas en cet accord, reste insoumis au meilleur de nous-mêmes, échappe aux directions de l'intelligence. Et ainsi, le *mouvement premier* garde son véritable sens, celui d'une infériorité. Il exprime dès lors une activité prévenant en nous une influence supérieure qui PEUT lui imposer son ordre et ses fins.

Il ne nous reste plus qu'à nous demander: lesquelles de nos activités inférieures ainsi soumises en droit à la raison, peuvent, en fait, en prévenir l'exercice. Ce ne sont évidemment pas les phénomènes physico-chimiques, produit du travail des muscles et des artères. Ces énergies, tout organiques échappent entièrement à l'emprise des facultés supérieures. Nul ne peut commander à la circulation du sang ou à l'activité des sucs digestifs.

Si les auteurs anciens ont parfois donné le nom de mouvement premiers à ces phénomènes naturels, ça n'a pas été pour les confondre avec d'autres mais pour les en distinguer. Ils protestaient ainsi à l'avance contre les auteurs précités qui rangent en bloc, dans les activités primitives, les phénomènes de la vie végétative et animale.

En réalité on a distingué les mouvements premiers en deux catégories: les tout premiers, ou *primo-primi*, qui devraient désigner exclusivement les fonctions purement organiques, relevant des phénomènes physico-chimiques; et les autres, *secundo-primi*, les seuls qui ont un intérêt proprement psychologique et doivent retenir notre attention.

Mais ici encore soyons prudents. N'allons pas dire de suite: donc le mouvement psychologiquement premier n'appartient pas à l'ordre végétatif, mais sensible. Les manuels pourraient parler ainsi, dans leur manie de simplification si toutefois ils n'étaient pas déjà perdus au point où nous en sommes. N'oublions pas que nous traitons avec la vie, et une vie d'autant plus complexe qu'elle s'élève davantage.

Disons, si l'on veut, que ces mouvements premiers relèvent de la sensibilité. Les anciens les appelaient: "mouvements de l'appétit", "mouvements sensuels". Il ne s'agit donc plus des organes comme tels, mais des inclinations ou des répulsions qui les agitent. Des forces physiques, nous passons aux puissances d'amour et de haine, mais ici encore il y a compénétration, et combien intime. La vie sensible s'alimente aux sources élevées de la connaissance comme nous le dirons, mais elle vit aussi de la vie de l'organe qui la porte toute entière. Nos amours véritables ne jaillissent pas du sang, mais la force de ce dernier est la condition bien étroite de leur vigueur et de leur impétuosité. Si donc, il est permis d'appeler *sensible* le mouvement qui nous occupe, c'est à la condition de ne pas oublier tout ce qu'il y a de chair et de sang dans ce mot.

Essentiellement organique, le mouvement sensible relève toutefois, avons-nous dit, des données de la connaissance. La représentation intérieure d'un objet extérieur est le pivot central du jeu de nos sens. Tout ce qu'ils portent d'autres énergies ne sont, dans l'exercice de leur fonction véritable, que conditions ou conséquences. Le mouvement exécuté pour la capture d'un objet est en relation avec le désir, lequel dépend de la perception ou connaissance initiale.

La psychologie moderne n'a pas découvert cette vérité que "l'activité de l'animal n'est pas un commencement mais une fin, une cause mais un résultat, un début mais une suite." Nos moindres actes sont préparés de longue main. Ils sont déjà indiqués dans la manière de voir les choses, ou plutôt dans le fait même de la vision. Si nos appétits portent des forces aveugles, celles-ci sont portées à leur tour par des énergies moins tangibles, toutes en représentations, mais plus motrices que les muscles mêmes qu'ils mettent en mouvement.

Et parce que la vie engendre la vie, non seulement la représentation de l'objet devra précéder le mouvement qui s'y porte, mais elle devra encore le causer d'une façon ou d'une autre. La tendance de la perception, comme de tout état de cons-

science, à se dépenser en un acte physiologique ou psychologique, est aussi réelle que la tendance de l'oeil à regarder.

Toutefois défions-nous d'une simplicité qui viderait la vie de son contenu, et d'un partage qui serait une mort. Si la perception déclenche le désir, et par lui le mouvement, ce n'est pas par une détente automatique, réglée à l'avance, mesurable de l'extérieur. Qui dira quelle influence subit une perception avant de devenir motrice. Toute connaissance d'un nouvel objet est reçue en nous dans un dynamisme en évolution, où s'agitent quantité de perceptions semblables ou étrangères à celle qui survient, et qui ont préparé à sa venue un état affectif favorable ou non à son assimilation consciente et à son élaboration. Nous connaissons par nos sens, en fonction de tout ce que nous avons déjà connu, et de la totalité du résidu de ces perceptions antérieures dans la partie consciente et même inconsciente de notre être.

N'est-ce pas déjà extraordinaire cet ensemble d'influences qui s'exercent sur la moindre perception sensible, venant des courants sourds et mystérieux de l'organisme, tenant encore à ce que le sens qui opère renferme d'expériences passées, au pli que lui ont imprimé les appétits, les habitudes éprouvées jadis. Deux hommes ne regardent pas un paysage de la même façon. Et la deuxième vision ne peut pas, pour le même homme, n'être qu'une répétition de la première. C'est toujours le tout de nous-mêmes qui voit, qui odore, qui ressent.

Que ne faut-il pas ajouter à tous ces facteurs organiques ou sensibles qui marquent chacune de nos sensations et enrichissent ses puissances de dynamisme ? Nos sens peuvent-ils ne pas être marqués en quelque sorte de l'intelligence qui les voisine de si près ? L'intelligence ne fréquente-t-elle pas perpétuellement l'imagination, le grenier des sens, où elle puise ses idées ? Bien plus, la vie intellectuelle même, latente si l'on veut, non encore épanouie, ne baigne-t-elle pas tout cet être sensible informé par l'âme raisonnable, pénétré jusque dans l'être de ses multiples vertus ? Les muscles et les organes sont sans

doute peu sensibles à ce voisinage. Mais la vie de connaissance dont jouissent les sens, et qui les élève déjà au-dessus des conditions de la matière, les rend autrement plus aptes à cette influence d'une substance immatérielle et de ses opérations.

Nous insistons sur les compénétrations parce que seules elles expliquent le mystère des ingéniosités et de la vigueur du psychisme le plus élémentaire, parce que déjà il est de la vie, et presque trois fois de la vie.

On soupçonne peut-être maintenant jusqu'où plonge un soubresaut de la sensibilité, un mouvement sensuel. Ce qu'on appelle une détente, une échappée, n'est donc que la résultante d'une combinaison de forces, d'une enfilade d'actes enchaînés, emboîtés. Le premier mouvement psychologique est ainsi le dernier d'une série. Et c'est cet enchaînement qui en est le mécanisme. On a une idée de sa complexité. Resterait à le démontrer véritablement pour en percevoir le jeu mystérieux et troublant.

Raymond-Marie VOYER, O. P.

Ottawa, le 6 mars 1932.

Un problème national :

l'Université

L'avenir de l'Université de Montréal inquiète actuellement nos autorités religieuses et civiles, tout aussi bien que les plus clairvoyants esprits des différentes classes sociales, même en dehors du monde strictement universitaire, qui est plus directement intéressé. L'opinion publique est saisie du problème; est-ce un bien ou un mal? Tout dépendra du résultat de cette discussion, et j'ose même dire, de la rapidité avec laquelle on arrivera à une solution efficace du problème. Car, s'il est nécessaire, et il n'y a pas à en douter, que le grand public connaisse exactement l'étendue, l'importance et les conséquences de la décision qu'il ne peut éviter, il reste que passer des mois et des mois à tergiverser et à discuter confusément sur pareille question, dénoterait une faiblesse intellectuelle et morale, — disons crûment le mot: une absence d'idéal et de sentiment du devoir national, peu décente avec une culture et une civilisation supérieure auxquelles nous aspirons, en qualité de peuple latin et catholique. Et le pire serait bien que notre population parût seulement donner l'impression que la question lui est bien indifférente!

Et puisque la responsabilité des intérêts nationaux repose en dernière analyse, dans les pays démocratiques, sur la conscience sociale des individus, les lecteurs de la "Revue Dominicaine" nous permettront de leur soumettre quelques réflexions qui, à notre humble avis doivent dominer la solution de ce problème, et de leur demander, ensuite, de se faire les apôtres, dans leurs différentes relations sociales, de ce progrès de notre université de Montréal. Car le moment semble venu depuis déjà longtemps où il ne suffit plus d'ignorer, pour l'anéantir, le mouvement d'opposition, parti de différents milieux, pour diverses raisons, à l'oeuvre de l'université; il faut que l'élite de la nation s'acquitte de sa mission propre qui est de diriger la masse, en lui dispensant la

vérité et en la ramenant toujours à la poursuite de son idéal traditionnel.

Or, le premier pas à faire dans cette voie est bien d'établir une première distinction imposée par la logique la plus élémentaire. Il faut, sous peine de marquer le pas indéfiniment sans aucun progrès, séparer deux questions sans doute connexes, mais tout de même absolument diverses: la nécessité théorique et concrète, inévitable, maintenant que l'oeuvre est en marche, de pousser à bonne fin le parachèvement de notre Université de Montréal, et la question des moyens à prendre pour y arriver.

Sur cette deuxième question, nos lecteurs comprendront que nous n'aurons à offrir que quelques réflexions, en guise de réponse aux deux objections que l'on énonce présentement. Nous n'avons ni l'autorité ni la compétence pour aborder avec quelque chance de succès, ces détails qui regardent directement les autorités administratives, universitaires, religieuses et civiles. Nous resterons donc à la hauteur des principes généraux, dans le domaine propre du philosophe et du théologien dont la mission est précisément de fournir les directives de l'action pratique, même et surtout en s'abstenant de la casuistique qui elle vise directement les cas individuels concrets.

Bornons-nous donc à examiner quel devoir il y a pour la population de la région de Montréal de poursuivre l'oeuvre entreprise, et, par contre quelles pourraient être les conséquences d'une suspension, voire de l'abandon de ce projet aux trois-quarts accompli.

LA CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE ENGAGE NOTRE HONNEUR ET NOTRE AVENIR NATIONAL

I

Sur ce premier point, l'accord devrait être unanime et manifeste. Le plus étonnant est bien le silence, indifférent ou délibéré de nos habituels colporteurs de patriotisme en paroles. On aurait pu tout au moins affirmer, sans ambages, cette né-

cessité de parfaire une entreprise qui ne peut pas, sous aucun prétexte, rester à mi-chemin, sans exposer toute la nation, qui en posa les débuts avec enthousiasme, à une accusation d'inconstance ou d'incapacité honteuse à soutenir ses besoins intellectuels et moraux, et sans entraîner, — signalons ce point de vue, aux partisans de la morale uniquement utilitaire, — des dépenses annuelles de centaines de milliers de dollars en pure perte. Que la crise financière actuelle complique la situation, ce n'est pas une raison pour paralyser une simple expression de volonté sincère de concours, surtout quand on se trouve en présence d'un projet qui demandera encore deux ou trois ans d'études, avant de requérir la moindre contribution directe des contribuables.

La simple perspective, le simple mot "taxe" devient un épouvantail à ces économes avarés dont tout l'idéal est d'accumuler la plus grande richesse possible, sans jamais se préoccuper de la fonction sociale de la propriété privée. Et ce sont ces messieurs qui ont toujours le progrès aux lèvres, pourvu qu'il soit payé par les autres, qui s'objectent à pareil projet. Vraiment, on se croirait encore en 1840-1850, à l'époque de la guerre des éteignoirs, alors qu'on s'opposait à toute taxe pour l'éducation primaire. Les malheureux ennemis de la taxe d'éducation de 1840 avaient au moins l'excuse de n'avoir pu bénéficier eux-mêmes des éléments de l'instruction; tandis que nos contemporains, eux, refusent, par leurs mesquines oppositions, aux générations futures les avantages dont ils ont eux-mêmes profité et dont la simple lecture des journaux, — à plus forte raison, leurs multiples voyages de plaisir et de vacances, — devraient les convaincre de l'importance pour assurer l'avenir de toute notre race.

Encore moins valable et moins honorable, la tactique qui prétend justifier ce mutisme ou cette indifférence, en chuchotant, sans se donner la peine de les contrôler, les accusations injustes, dans l'ampleur où on les prononce, de mauvaise administration, d'imprévoyance, à l'égard des administrateurs de l'Université. Même en supposant une parcelle de vérité sous tout cela, le plus qu'on en pourrait logiquement et honnêtement

conclure serait bien encore qu'il faut recourir à d'autres méthodes, mais non pas qu'il faille tout abandonner.

A l'autorité de ces "*beaux diseurs, petits faiseurs*", souhaitons que notre peuple foncièrement catholique, et partant épris du véritable idéal national, préfère celle de l'Évangile qui le met précisément en garde contre la dérision et la moquerie à laquelle s'expose justement le peuple comme l'individu "qui a commencé à bâtir et n'a pu terminer. (*Luc. 14, 29*).

D'ailleurs, nos administrateurs de l'Université, depuis sa fondation, sont en mesure de rendre leurs comptes: souhaitons qu'ils le fassent au plus tôt, afin de couper court à toutes ces calomnies, dont s'autorisent ceux-là seuls qui ne cherchent en tout et partout que prétextes pour ne rien faire, surtout lorsque leurs sous sont en péril.

Et s'il y avait eu chez eux un peu d'enthousiasme exagéré, d'idéalisme rêveur présumant trop des capacités de la nation? Encore que cela nous paraisse fort peu probable, en regard de cette pensée que l'Université Catholique de Montréal, moins toutefois dans sa construction, que dans l'outillage intellectuel qu'elle offrira à la formation de notre jeunesse de demain, restera la mesure à laquelle on pourra apprécier notre valeur de civilisation, supposons-le pour un moment! Mais il semble que ce serait là une peccadille d'audace, dépassant à peine les exigences du véritable courage national, que d'avoir entrepris une oeuvre gigantesque, disproportionnée aux ressources actuelles, surtout si l'on songe que rien n'oblige à faire porter ce fardeau par les seules deux ou trois générations qui nous suivront, alors que d'autres en bénéficieront encore gratuitement dans deux ou trois siècles. Même alors, nos administrateurs seraient en compagnie des bâtisseurs des grandes cathédrales et des grandes universités d'Europe et du monde entier, qui n'ont pas craint d'engager l'avenir, à cent ans près, en prévision des besoins futurs. Et lors même qu'ils auraient quelque peu témérairement dépassé cette mesure, nous préférons encore leur attitude à cette sempiternelle inertie des gens sans idéal autre que de s'endormir. Le reproche le plus juste qu'on pourrait leur adresser, ce serait

d'avoir imité ceux qui, chez nous, vers 1830, bâtissaient la somptueuse église Notre-Dame, que l'on se plaint parfois de ne pas voir plus grande, sinon encore plus belle.

Bien loin de devoir en être blâmée, nous croyons au contraire, que ceux qui ont élaboré le plan actuel de notre Université ont fait preuve d'un rare discernement de nos aspirations religieuses et nationales les plus élevées; qu'ils ont saisi la proportion exacte qu'il lui faut donner, pour qu'elle soit le digne couronnement de l'effort intellectuel que nous avons déployé ici depuis 1760, pour assurer notre survie nationale et religieuse.

C'est pourquoi nous avons hâte de laisser là ces malheureuses et honteuses chicanes, pour remonter à la hauteur des principes et esquisser, à grands traits, le rôle que devra jouer dès demain, notre Université de Montréal.

II

A cette fin, rappelons, à la lumière des principes fondamentaux de toute saine philosophie, trois vérités élémentaires: Le progrès matériel doit être provoqué et dirigé par le développement intellectuel, et tous deux sont subordonnés aux exigences de la seule vraie morale individuelle et sociale: celle qui est fondée sur la doctrine catholique. Il sera ensuite facile de démontrer quelle tâche notre Université Catholique a à accomplir pour provoquer ce progrès et en assurer la direction, dans le sens de nos traditions religieuses et nationales les plus authentiques.

Serait-il donc vrai que l'Université ait son mot à dire, voire sa part à accomplir pour assurer le progrès matériel de la nation? Ceux-là seuls en douteront qui sont restés étrangers à l'histoire du monde, depuis un siècle, dans tous les domaines. C'est une banalité qu'il faut pourtant redire à certains sceptiques que toutes les inventions modernes sont le produit de cerveaux supérieurs qui avaient, sans doute, des aptitudes naturelles, mais qui ont pu développer ces qualités précisément parce qu'ils ont rencontré les conditions et les moyens nécessaires pour poursuivre leurs recherches. Que certains génies aient eu la fortune singulière de rencontrer des millionnaires assez phi-

lanthropes pour leur fournir à temps bibliothèques, laboratoires et outillage nécessaire pour tenter les expériences qui devaient les conduire à leurs grandes découvertes, c'est incontestable; mais la vérité que nous devons retenir, surtout dans nos milieux canadiens-français, où, il faut bien le dire, les millionnaires sont assez peu nombreux, et, parmi ceux-ci encore plus rares ceux qui comprennent que la richesse n'est pas uniquement destinée à s'entasser, mais bien au contraire doit servir au bénéfice des autres, c'est que les talents, chez nous, et vraisemblablement pour longtemps encore, naîtront dans les familles laborieuses des villes et des campagnes; et que, s'ils ne trouvent pas à l'Université le milieu qui leur permettra de s'initier, de prendre le goût et la méthode du travail scientifique, que ce soit dans le domaine de la science spéculative, ou appliquée à l'hygiène, au commerce ou à l'industrie, notre race, pour longtemps encore restera inférieure à ses voisins et à ses rivaux, qui, eux, se gardent bien de marquer le pas dans des discussions aussi stupides. Quand donc ces esclaves obtus de la finance et du commerce comprendront-ils que c'est encore leur meilleur intérêt que de ne pas éteindre la passion de l'idéal chez ceux en qui elle brille, parce qu'ils sont les premiers à bénéficier de leur travail, sans toujours l'apprécier, même oralement, à sa valeur? C'est une lâcheté dont ces messieurs sont trop friands que de mépriser et vilipender ceux qui leur fournissent, sans qu'ils les rétribuent à leur valeur, les principes et les recettes qui leur permettent de faire fortune. A n'en pas douter, c'est leur orgueil qui les empêche de subir cette direction intellectuelle; il n'y a pour s'en convaincre qu'à les regarder convoiter à prix d'or décorations et titres, lorsqu'ils s'aperçoivent, toujours trop tard, que tout de même il y a quelque chose de plus noble que les sous.

Et ce quelque chose, c'est, après avoir provoqué, stimulé et dirigé le bien-être matériel, de donner à celui-ci sa valeur vraie, en le subordonnant au développement intellectuel de la nation: seconde mission de l'Université, qui, à côté de ses chaires de sciences, de médecine, de génie civil, tend, par ses Facultés des Arts, des Lettres, de Philosophie, à élever l'homme aux vérités

de l'ordre désintéressé. Quoi qu'en pensent, en leur for intérieur, nos financiers matérialistes, l'homme de toutes les couches sociales, des soi-disant inférieures comme celles qui se targuent de leur noblesse, l'homme n'est pas une machine à produire et à consommer; ce qui fait sa valeur c'est l'intelligence qui guide son travail manuel comme son travail cérébral; et ses plus belles jouissances sont encore celles qui relèvent de l'ordre spirituel. Et c'est pourquoi, sous peine de renier tout son passé, sous peine de retourner à l'état sauvage avant d'avoir connu une véritable civilisation, notre peuple ne peut se priver de développer cette culture désintéressée. Mais il y a plus; redisons-le précisément à ceux-là mêmes que l'on cherche à égarer avec l'épouvantail de la taxe: c'est dans l'Université, qui par son enseignement essaie de faire pénétrer un peu de respect de la justice, de la charité, dans les relations sociales et économiques tout en cherchant à promouvoir celles-ci, qu'est votre salut. Si la misère vous frappe dans la crise actuelle, c'est qu'on a pas suffisamment compris en certains milieux, parce qu'on ne les leur a pas suffisamment enseignés, il y a vingt-cinq ou trente ans, alors que nos capitalistes allaient à l'école, les enseignements des derniers Papes sur la question sociale. Que patrons, politiciens, professionnels de toute catégorie, ne soient qu'en partie responsables de leur ignorance, qui était alors générale, j'en conviens; mais ce qu'on ne saurait leur pardonner, c'est qu'ils cherchent par leur stupide prétexte d'économie à faire persévérer cet état de choses et à empêcher l'Université de remplir sa mission de directrice intellectuelle de la génération de demain.

Et nous touchons ici la raison d'être fondamentale de notre Université Catholique de Montréal. Si l'homme vaut surtout par son intelligence qui est sa boussole naturelle; s'il doit recevoir, par-delà la mort sa récompense qui consistera foncièrement dans la contemplation de la Vérité absolue, il reste que sa valeur terrestre se mesurera à l'usage qu'il aura fait de son intelligence pour orienter son activité individuelle, sans doute, mais sociale aussi. C'est une vérité qu'on ne répètera jamais assez au monde contemporain: la vie sociale chrétienne est obligatoire tout autant

que la pratique privée de la religion évangélique. Vérité qui se peut prouver tout aussi bien par voie de raisonnement expérimental que par raisonnement foncièrement théologique.

Cette dernière manière est sans doute la seule vraiment irréfutable. Cependant, on me permettra de ne pas l'aborder ici. Recourons plutôt brièvement à l'autre qui devrait être plus accessible à nos contemporains tout férus de sciences d'observation. C'est notre intérêt à tous, comme c'est leur devoir d'état en particulier à tous, que le médecin renonce un peu à la tentation de pousser trop loin, aux dépens de la vie et de la santé de ses patients, sa passion de l'expérience; que l'avocat sache conseiller à temps à ses clients de renoncer à telle poursuite judiciaire, avant que le mémoire des frais ne soit trop allongé et la cause perdue; que le notaire ou le courtier, le commerçant ou l'industriel ne compromettent pas les économies qu'on leur confie, sous une forme ou sous une autre, pour assurer davantage leur profit personnel. Or, cette notion du devoir social et professionnel, elle ne peut s'inculquer aux différentes classes sociales en dehors des Universités Catholiques, qui font pénétrer dans toutes les branches du savoir humain, les saines notions de droit, de justice, de devoir, de charité. Pour s'en convaincre, il n'y a d'ailleurs qu'à jeter un regard tant soit peu attentif sur toutes les Universités neutres. Toutes versent, on dernière analyse, dans le matérialisme, le libéralisme économique ou politique, ou le socialisme.

Certes, gardons-nous d'ignorer l'existence et le rôle des autres universités catholiques françaises de notre pays, de Québec et d'Ottawa. Gardons-nous aussi d'éveiller ou de développer, s'il existe déjà un faux régionalisme. Sans verser dans l'un ou l'autre de ces écueils, il semble cependant qu'il faille regarder les faits en face et jeter la lumière aux aveugles qui veulent encore voir. Il faut tout de même affirmer qu'une troisième université ne sera pas de trop pour répondre aux besoins généraux du pays et de la province; qu'elle est même nécessaire à la population de Montréal. Notre métropole, comme toutes les métropoles du reste, est de l'aveu de tous, — aveu que l'on se plaît à exagérer, en certains milieux, bien que ce ne soit pas précisément à son hon-

neur, — le centre de la Province où se posent les problèmes les plus brûlants, du fait de la multiplicité des races et des croyances, de son voisinage plus immédiat et plus facile des Etats-Unis. Mais alors, n'est-il pas vital pour son avenir qu'il y ait sur place, pour étudier tous ces problèmes, une institution catholique qui préserve de tous ces périls, les trois-quarts de la population? J'espère qu'on ne m'accusera pas de partisanerie politique, si j'affirme, après bien d'autres, que depuis trente ans — tous les partis se sont disputé et ont conquis le pouvoir, dans cette intervalle, donc... — nos différentes administrations municipales, provinciales et fédérales, ont donné à satiété la preuve de la nécessité de former une génération d'hommes d'Etat qui descendent un peu plus profondément dans les détails de notre législation en tous domaines, au lieu de nous répéter des discours patriotiques ou des pages de théories libre-échangistes ou protectionnistes.

Dans tous les domaines s'affirme donc le rôle de première importance de notre université, au point de vue de notre survie et de notre progrès comme peuple catholique et français. Venons donc aux conclusions qui s'imposent.

* * *

La première et la plus générale, c'est bien que Montréal ne peut plus, ni décemment, ni honnêtement, reculer devant le parachèvement de la tâche entreprise, puisqu'il y va de son bon renom et de l'avenir de générations qui est en jeu: alors il faut la collaboration de tous. Le premier obstacle à vaincre est l'indifférence et l'inertie auxquelles il faut substituer une conviction assez sincère pour déclencher une volonté générale de contribution, de la part de tous les intéressés. Rien ne sert de le cacher: pour pousser à bonne fin la construction, puis l'aménagement de l'Université, il faudra des sources de revenus.

Et c'est ici le danger. Gardons-nous des décisions hâtives, basées sur la routine traditionnelle ou le préjugé avare. Il est inutile d'insister sur les inconséquences logiques qu'ont déjà manifestées les adversaires de l'Université, dans l'espace de deux ou trois semaines. Le moins qu'on puisse dire, c'est que de toute

cette opposition, le plus clair fut bien que plusieurs n'avaient pas lu, en tout cas, pas compris la portée du plan de M. Doré relatif à la construction. Souhaitons que leur sottise précipitation n'ait eu que l'effet fâcheux de lancer cette discussion dans le public et de ne retarder les travaux que de quelques mois. Si l'on s'était accordé cinq minutes de sérieuse réflexion, on aurait discerné d'emblée que ce plan ne grevait directement le budget de personne, pour la construction de l'université; que le gouvernement provincial, de concert, au besoin, avec la Ville, et la Commission Scolaire pouvaient fournir les fonds immédiatement, tout en prenant des années pour en rembourser les prêteurs. Mais voilà! on avait lâché le mot "taxe", tout en y accolant l'étiquette "hypothétique"; il n'en fallut pas davantage pour faire perdre l'équilibre mental à toute une population. On n'y voulut plus voir qu'il s'agissait d'un simple projet, non encore mûri, destiné à pourvoir à l'administration de l'Université une fois construite, s'il était mis à exécution, et cela dans trois ou quatre ans, après qu'un comité chargé d'étudier le problème en serait venu à la conclusion qu'il n'y avait pas d'autre moyen à employer.

Supposant même qu'on en fût venu à pareille décision, quel aurait été alors le fardeau imposé aux personnes taxées? On a parlé de deux sous par cent piastres; cela aurait fait 20 sous par \$1000, et \$2 par \$10,000. Quel fardeau insupportable pour les gros propriétaires qui logent dans des cottages de \$15,000 et plus! Franchement, ceux qui ont l'avantage de pouvoir se payer ce luxe, auraient mauvaise grâce de se plaindre qu'on leur demande pareille contribution pour une oeuvre de première importance. Quant aux propriétaires de faubourgs et de logements ouvriers, il faut bien rappeler qu'ils ne seraient guère plus malheureux. Une propriété de \$10,000 suppose au moins trois logements, sinon cinq, qui rapportent loyers. Cela veut dire qu'on aurait eu à supporter un revenu de 60 à 80 sous par logement, par an; et cela à supposer qu'on n'en profitât pas pour élever le loyer mensuel d'un dollar, — chose qui était bien à prévoir, étant donné l'esprit d'économie qui incline certaines gens à faire payer le plus possible de leurs dettes par leurs voisins. Décidément

c'est lamentable de voir des milliers de personnes prendre peur d'un tel fantôme!

Laissons donc ces constatations démoralisantes. Tournons-nous vers un rêve moins lugubre. Mieux! Rappelons-nous, par-dessus ces mesquines exceptions, le geste centenaire généreux de la race qui depuis 1760, avec ses modestes ressources, a réussi par sa libéralité à fonder ses paroisses, à construire ses hôpitaux et ses couvents et ses collèges, avec des ressources qui étaient alors proportionnellement moindres que celles dont elle dispose aujourd'hui; songeons, ouvrant simplement les yeux, aux générosités qui aujourd'hui même soutiennent toutes ces œuvres et en provoquent d'autres, même à travers la crise présente, et disons-nous, prouvons aux autres, que l'avarice et la chicherie sont sans doute des vices qui nous affligent comme ils affligent tous les peuples; mais que la majorité de notre population de Montréal possède trop le sentiment de l'honneur pour subir plus longtemps ces influences: et nous verrons bientôt notre Mont-Royal dominer intellectuellement toute la région environnante.

Armand PERRIER,
Ptre.

Westmount, le 2 mars 1932.

Una figura gigantesca

*Cunctis luxisti,
Scriptis praeclarus fuisti,
Mundo luxisti,
Quia totum scibile scisti. (Jammy)*

Dans les diverses allocutions qu'il a prononcées au cours du procès de canonisation de saint Albert le Grand, le Souverain Pontife s'est plu à répéter ces paroles éminemment autorisées de la part du Chef suprême de l'Eglise: "una figura gigantesca", une figure gigantesque. Seule, la vigueur de cette expression synthétique peut nous laisser entrevoir ce que fut et ce qu'apparaît encore, après plusieurs siècles, la physionomie de Maître Albert, "grand dans les sciences naturelles, plus grand dans la "philosophie, très grand dans la théologie."

Il y a dans ce génie merveilleux un caractère d'universalité qui étonne d'abord, puis remplit d'admiration. Comme le soleil qui résorbe la lumière, la chaleur et les diverses couleurs avec la variété de leurs teintes aux nuances infinies, puis les diffuse ensuite sur la terre en bienfaits de toutes sortes, Albert le Grand a étudié et s'est assimilé tous les éléments de la sagesse antique, y mêlant une compréhension sans égale de tous les problèmes agités par ses contemporains; puis après avoir coordonné et clarifié par sa discipline de l'étude et de la réflexion cette somme immense de savoir déjà acquise par l'intelligence humaine au XIIIe siècle, l'a déversée sur le monde dans une oeuvre phénoménale, dont la critique moderne, pourtant si active, n'est pas encore parvenue à fixer avec précision les véritables limites ni à mettre au jour les prodigieuses et incalculables richesses.

Albert le Grand a abordé avec une égale autorité tous les problèmes des sciences humaines et divines. S'il ne les a pas tous résolus de façon définitive, il les a tous éclairés d'une lumière suffisante pour permettre à ceux qui viendraient après lui, de s'en-

gager désormais dans une voie certaine. "Albert le Grand fut "une source, Thomas d'Aquin fut le fleuve," a écrit le R. P. Mandonnet. (1) Pour que le fleuve puisse couler librement et fertiliser les terres qu'il arrose, il faut tout d'abord que la source se soit fait jour, que les gouttes d'eau se soient réunies sous terre, pour contourner les pierres, traverser le sable, glisser sur l'argile, rompre le calcaire. Il faut de plus qu'elles s'accroissent sur leur parcours de tous les filets perdus, jusqu'à ce qu'elles parviennent à sortir de terre en une source puissante et continue qui n'a plus qu'à se chercher un lit pour devenir un large fleuve. Albert le Grand fut la source, Thomas d'Aquin fut le fleuve. . .

Restreindre dans les cadres d'un article de revue, une ébauche complète de la physionomie d'Albert le Grand, n'est pas une oeuvre facile. C'est tout de même ce que nous allons tenter en considérant comment le nombre, la qualité et la complexité des éléments requis pour réaliser la grandeur d'une personnalité humaine se sont harmonieusement réunis dans la personne de Maître Albert, au point de lui mériter de ses contemporains une admiration que Roger Bacon exprimait par cet aveu singulier: "Cet homme "a de son vivant une autorité qu'aucun homme n'eut jamais en "matière de doctrine, car le Christ Lui-même n'est pas arrivé "jusque là, Lui qui fut rejeté ainsi que sa doctrine, pendant toute "sa vie."

* * *

Les éléments nécessaires à la réalisation de la grandeur d'une personnalité humaine sont extrêmement nombreux, si nombreux que c'est en les répartissant inégalement — du moins s'il s'agit des dons de nature — que le Maître suprême de la vie distingue et diversifie les individus de l'espèce humaine. Ces éléments peuvent se classer en profondeur et en extension; ils peuvent se partager de même en aptitudes natives et en qualités acquises, en puissances intellectuelles et en forces morales, en richesse du coeur et en vigueur physique. Pour émerger du niveau commun, des activités humaines, de posséder à la fois une haute intelligence et un grand coeur, de briller à un égal degré dans les

(1) Dictionnaire de Théologie catholique, au mot Albert le Grand.

sciences spéculatives et les vertus pratiques. Parmi les grands noms dont l'histoire nous a conservé le souvenir, nous rencontrons des hommes de guerre, habiles à ranger les bataillons en vue d'une victoire, mais inaptes à pourvoir au gouvernement de leur maison; nous rencontrons des hommes de science, habiles à découvrir l'éclipse prochaine, en considérant le mouvement des corps célestes, mais ignorants de la destinée de leur âme; nous rencontrons des hommes de lettres, habiles à exprimer dans des strophes splendides, les plus profondes considérations de l'esprit et les plus délicats sentiments du coeur, mais bien pauvres citoyens dans les relations sociales. Nous rencontrons des génies qui ont dominé leur siècle en portant jusqu'à l'extrême le développement d'une faculté, mais presque toujours au détriment des autres et de l'équilibre tout entier.

L'homme vraiment susceptible d'être appelé grand ne doit être pris en défaut dans aucun ordre. Il importe tout d'abord qu'il soit gratifié par la Providence de certains dons indispensables que ni l'éducation, ni l'effort personnel, ni les circonstances ne peuvent remplacer. Au point de vue naturel une vive intelligence est requise, une intelligence qui puisse embrasser en profondeur et en extension, les divers objets du savoir, qui puisse les découvrir, les comprendre, les pénétrer, les assimiler et projeter sur eux de nouvelles lumières. Parallèlement à la pénétration de l'intelligence, devra se trouver l'énergie du vouloir assez puissant pour réveiller, stimuler, coordonner toutes les activités selon l'ordre des fins. En troisième lieu, l'âme douée de ces qualités indispensables à la grandeur, devra animer un corps robuste sainement équilibré. Tels sont les dons de nature requis pour le développement supérieur d'une personnalité humaine. Si l'un ou l'autre fait défaut, l'équilibre est rompu, un élément de perfection manque, la transcendance est déjà réduite à une catégorie; nous pouvons avoir encore un grand capitaine, un grand astronome, un grand philosophe, nous n'avons plus un homme universellement grand.

Au point de vue surnaturel, il faut le don de la grâce divine. L'on éprouve quelque peine à concevoir la véritable grandeur en regard de l'unique fin de la vie humaine. Cependant saint Tho-

mas n'hésite pas à affirmer, (2) —et le Cardinal Cajetan nous recommande d'avoir jour et nuit cet enseignement sous les yeux— que le don surnaturel de la grâce, même s'il n'avait été fait qu'à un seul individu l'emporterait en valeur sur le bien naturel de l'univers entier, donc non seulement sur l'ensemble des biens matériels, mais sur tous les avantages de l'intelligence humaine, sur toutes les merveilles des génies les plus puissants et même sur tous les anges si on les considérait dans leur nature. Il s'ensuit que les dons naturels, si divers, si élevés, si riches soient-ils, ne sont pas suffisants pour conduire à la véritable grandeur; il faut en plus le don de la grâce avec l'organisme de toutes les vertus infuses théologiques et morales qui ordonnent l'ensemble des activités humaines vers Dieu et vers la béatitude éternelle. "Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, écrit l'apôtre saint Paul, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne, ou une cymbale qui retentit. Quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et que je posséderais toute science. . . si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien." (3)

Mais tout cela n'est pas suffisant pour être appelé grand sur la terre et grand dans le royaume des cieux, puisque les dons de nature peuvent bien ne pas fructifier et que peut bien se perdre le don surnaturel de la grâce divine. Celui-là sera grand qui pourra présenter à son maître seigneur, en retour des dix talents reçus dix autres talents qu'il aura acquis par son industrie personnelle en faisant fructifier les premiers. (4) Celui-là sera grand, qui aura fait servir la pénétration de son intelligence à la recherche, au service, et à la défense de la vérité; qui se sera appliqué en premier lieu à connaître parfaitement la nature et les lois du monde sensible afin de le dominer et de le soumettre aux exigences et aux nécessités de l'âme raisonnable; qui, de cette notion, par un procédé rigoureux de l'esprit humain dont il aura formulé les lois inviolables, se sera élevé aux conceptions plus universelles de l'être, du vrai, du bon et du bien, pour rejoindre

(2) Sum. Theol. I - II, Q. CXIII, Art. IX, ad. 2.

(3) I aux Corinth. XIII, 1 - 3.

(4) Matt. XXV, 14.

l'Être par essence, la Vérité incréée, la Bonté suprême. Celui-là sera grand qui aura marqué un degré de plus dans le progrès de la science, qui aura libéralement communiqué à ses semblables le fruit de ses études, qui aura formé des disciples assez pénétrés de la pensée de leur maître pour assurer la pérennité de sa doctrine et l'immortalité de son nom.

Infiniment plus grand toutefois, sera celui qui aura scruté et enseigné avec foi, amour et soumission, les profonds mystères de la Révélation apportée au monde par le Christ et les prophètes et qui aura ordonné toute sa vie conformément à ces vérités d'ordre supérieur. Et s'il s'est rendu à la demande du Maître, l'invitant à marcher à sa suite dans la voie de la perfection, celui-là sera grand de la grandeur souveraine, le monde célèbrera ses louanges et Dieu le recevra dans ses tabernacles éternels.

* * *

Albert de Cologne a mérité d'être appelé grand par ses contemporains, et la postérité de plus en plus éblouie par son savoir et ses vertus lui a conservé ce qualificatif. Il fut universalement grand. Nous pouvons avec le recul des siècles embrasser l'ensemble de sa longue carrière, et son extraordinaire physionomie, sa figure gigantesque s'impose plus impérieusement à notre admiration. Le Père Jammy, l'un de ses premiers biographes, n'a pas hésité à lui décerner cet éloge mille fois confirmé dans la suite: "Vous avez éclairé tous les autres; vos écrits vous ont rendu célèbre; vous avez illuminé le monde, parce que vous avez su tout "ce qu'il est possible de savoir." Dans la bulle de canonisation nous lisons des paroles équivalentes: "Il faut lui rendre ce témoignage que ni dans la philosophie, ni dans la théologie, ni dans "l'interprétation des Ecritures, aucun autre docteur, si ce n'est "saint Thomas ne s'est acquis une autorité comparable à la sienne."

Grand par les dons de nature, la Providence lui donna en partage une vive lumière intellectuelle et une volonté puissante servies par un organisme physique des mieux équilibrés. Grand par le don de la grâce divine puisque l'eau du baptême coula sur son front peu de jours après sa naissance et qu'il reçut pendant son enfance une éducation profondément religieuse. Grand dans

les sciences naturelles, il écrivit sur la physique, la géographie, la minéralogie, la botanique, la zoologie, la chimie ou l'alchimie, comme on disait alors, l'astronomie, la météorologie, la physiologie. Son oeuvre, assure Blainville, contient en germe la théorie de Gall et de son disciple Spurzheim, à l'exception toutefois de leurs exagérations et de leurs principes matérialistes. (5) Humboldt et Pouchet ont reconnu en lui un glorieux ancêtre. (6)

Grand dans la philosophie, il a expliqué dans de vastes commentaires presque toutes les oeuvres d'Aristote, mettant à contribution les éléments fournis par les philosophes arabes et hébreux dont les ouvrages et les doctrines s'étaient rapidement propagés et cherchaient à supplanter les idées chrétiennes. Il eut le mérite, non seulement de concevoir dans toute sa grandeur comme les autres maîtres de la scolastique, mais encore d'appliquer loyalement et courageusement à la recherche du vrai, la double méthode de la métaphysique ou de l'"a priori" et de la physique ou de l'expérience, soit l'"a posteriori", préparant ainsi la superbe synthèse qui se fera de la science ancienne et de la science moderne.

Grand dans la Théologie, il explora et élargit tout le domaine de la science sacrée, accepta toute la raison et toute la Révélation. Sa conception de Dieu comme point capital de la métaphysique, est une conception profonde, spontanée, pleine de sentiment et de vie. Après avoir établi que la réflexion de l'âme sur elle-même, la dispose à s'élever à la connaissance de Dieu, de telle sorte que l'âme sert d'échelle, pour parvenir à la contemplation intellectuelle de Dieu, il nous parle en termes magnifiques de cette essence divine qui contient en elle-même, de toute éternité, dans son unité très simple, les perfections de toutes choses, de ce Dieu qui peut et qui sait par un simple signe de sa volonté, créer des êtres de plus en plus parfaits, de ce Dieu en qui existent d'une manière immuable, les principes, les raisons et les essences des choses mobiles, en qui sont et vivent toutes choses, sans se confondre ni s'identifier avec son essence, qui donne à toutes choses

(5) Gonzales, Hist. de la Philosophie, T. II, p. 229.

(6) Berthier, Le Couvent de Sainte-Sabine, p. 300.

l'être, la puissance et l'action, qui étend sa Providence à tout depuis le plus grand jusqu'au plus petit, depuis les genres les plus étendus jusqu'aux individus. (7)

Et lorsqu'il aborde la Révélation, c'est avec un esprit pénétrant et une profonde connaissance de la doctrine catholique qu'il en traite les principaux mystères. Qu'il suffise de mentionner sa Somme Théologique imprégnée tout à la fois de sagesse et de piété; son Commentaire sur l'Evangile selon Saint Luc qui le révèle comme un interprète sûr et expérimenté des Saintes Ecritures; son traité des Louanges de la Vierge Marie tout rempli de son amour et de ses effusions à l'endroit de notre divine Mère; ses écrits incomparables sur le Très Saint Sacrement de l'autel, où il laisse voir sa foi sincère en Dieu et son ardente dévotion au divin mystère de l'Incarnation; enfin ses écrits mystiques qui manifestent jusqu'à quelle élévation il était parvenu dans les voies surnaturelles et qui ont été pour ainsi dire la source et la loi de la mystique allemande au XIV^e siècle. (8)

Grand dans la science, Albert de Cologne fut également grand dans l'enseignement de la vérité, la prédication de la parole divine et le gouvernement des hommes. L'on serait facilement porté à croire que des recherches aussi laborieuses, des études aussi constantes, la publication des travaux aussi nombreux et aussi divers, aient occupé toutes les heures de ce maître incomparable, au point de ne lui laisser que très peu de temps à donner aux exigences de la vie active. Il n'en est rien. Régent à Paris, à Cologne, Provincial des prêcheurs d'Allemagne, siégeant dans les Conciles, s'entremettant dans les difficultés et les conflits, remplissant les fonctions épiscopales, bataillant sans trêve pour la vérité, Albert le Grand prend part à tous les mouvements qui agitent son milieu et les résultats de l'activité qu'il déploie pénètrent tout son siècle. Et si l'on songe qu'en même temps, il voyage, fait des recherches, étudie, écrit, prêche, enseigne régulièrement et donne aux observances dominicaines la part respectable de temps qu'elles requièrent, c'est alors que nous apparaît dans un relief merveilleux,

(7) Gonzales, Ibid. p. 236.

(8) Lettres décrétales de S. S. Pie XI.

cette physionomie puissante et universelle, unique au Moyen Age, si bien caractérisée par le Souverain Pontife lui-même: "UNA FIGURA GIGANTESCA".

* * *

Mais l'Eglise en inscrivant son nom au catalogue des saints et en prescrivant son culte à l'univers catholique a consacré le dernier et suprême caractère de la grandeur de Maître Albert, projetant ainsi, sur l'infinité des voies qui peuvent conduire au sommet de la perfection, une nouvelle lumière. Dieu est admirable dans ses saints par la diversité des moyens dont Il se sert pour les attirer à Lui, proposant de cette façon aux âmes engagées dans les états différents, des modèles se rapprochant davantage de leur idéal et par conséquent plus facilement imitables.

Il importe de le faire remarquer en un temps où l'on a beaucoup exalté "la petite voie" au risque de commettre parfois de pieuses exagérations. S'il s'agit de faire en tout et partout la volonté de Dieu et de ne jamais résister aux touches mystérieuses de l'Esprit Saint, il n'y a qu'une seule et vraie voie qui est la seule très grande et qui est la même pour la moniale cloîtrée, ignorée du monde autant qu'elle l'ignore, et pour le sage dont la science est célébrée par le monde entier. Mais s'il s'agit du choix des moyens, l'on peut dire qu'à côté de la petite voie, celle de Jean Berchmans, de Louis de Gonzague et de Thérèse de l'Enfant-Jésus, il y a la grande, celle d'Augustin, de Thérèse d'Avila et d'Albert le Grand. La première ne va guère au-delà du Sanctuaire, de la cellule et de la recreation commune; l'autre se fraye au milieu d'obstacles vraiment plus difficiles à surmonter. L'une et l'autre conduisent suavement jusqu'à Dieu. L'une et l'autre sont approuvées par l'Eglise. L'une et l'autre ont produit des âmes héroïques. Il faut les exalter parallèlement et proposer l'une et l'autre à imiter aux âmes désireuses de se sanctifier selon leur état. Que la vierge aille rencontrer son divin Epoux dans la solitude du cloître protégé du monde par une double grille, et qu'elle soit suivie dans sa retraite par une multitude d'autres; mais que l'homme de génie qui a pour mission de faire briller la lumière à l'extérieur, d'enseigner et de prêcher la vérité aux na-

tions, n'hésite pas à s'engager dans la grande voie, celle que l'Eglise vient de proposer aux savants catholiques, aux philosophes et aux théologiens tout particulièrement, en leur donnant pour modèle cet homme de génie qui a su allier, avec un équilibre constant et une hiérarchie parfaite, les dons les plus précieux et les plus variés de la nature, aux faveurs les plus délicates de la grâce divine, réunissant ainsi dans sa personne, un ensemble de caractères dont un seul suffirait à illustrer une vie humaine.

Tous les arts ont à l'envi célébré sa mémoire. D'illustres pinceaux ont reproduit son image; d'habiles ciseaux ont gravé ses traits dans le marbre; la poésie avec Dante l'a chanté; l'éloquence et l'histoire ont redit ses grandeurs, mais l'Eglise a proclamé son immortalité en entourant son front de l'auréole des Saints, car "il a prié et la prudence lui a donnée, il a invoqué et "l'esprit de sagesse est venu en lui. Il l'a préférée aux sceptres "et aux couronnes, et il a estimé de nul prix les richesses auprès "d'elle. Il ne lui a pas égalé les pierres les plus précieuses, car "tout l'or du monde n'est auprès d'elle qu'un peu de sable, et "l'argent à côté d'elle doit être estimé comme de la boue. Avec "elle lui sont venus tous les biens, et des richesses innombrables "sont dans ses mains . . . Il l'a apprise sans arrière-pensée, l'a "communiquée sans envie et n'a point caché ses trésors. Car elle "est pour les hommes un trésor inépuisable; ceux qui en usent ont "part à amitié de Dieu, à qui les recommandent les dons acquis "par la science". (9).

Albert SAINT-PIERRE, O.P.

(9) Sagesse, VII, 5-15.

Bulletin de droit canonique

LA CODIFICATION DU DROIT ORIENTAL (1)

Les *Acta A. Sedis* du 2 décembre 1929 (p. 669) annonçaient, sous forme d'avis (*Notificatio*), la nomination de commissaires chargés par le Souverain Pontife de préparer la codification du Droit Oriental. C'était après exactement vingt-cinq ans, l'application à l'Eglise orientale du procédé suivi pour la codification du Droit de l'Eglise latine; en effet, le 19 mars 1904, par le Motu Proprio *Arduum sane munus*, Pie X avait institué une Commission cardinalice chargée de préparer la Codification. La similitude de procédé se continuait aussi dans l'invitation faite à l'Episcopat d'Orient d'envoyer à Rome un prêtre destiné à aider au travail de codification. Le travail devait se faire sous la présidence de S. Eminence le Cardinal Pierre Gasparri qui avait été, jadis, l'artisan principal du travail de codification pour le Droit de l'Eglise latine. — En outre, de même que la codification du Droit latin avait été précédée de nombreuses demandes, ainsi celle du Droit oriental répondait au désir général de l'Episcopat d'Orient.

L'on pouvait toutefois noter immédiatement quelques différences dans le procédé: tandis que la Codification latine avait été annoncée par Motu Proprio, l'orientale l'était par un avis; la Commission cardinalice chargée de la préparation du Code latin contenait seize membres, celle du Code oriental n'en avait que quatre; tous les évêques de l'Eglise latine pouvaient envoyer à Rome un canoniste ou un théologien tandis que les évêques de chaque rite devaient s'entendre et désigner un prêtre qui prît part au travail de codification: cette dernière prescription s'explique précisément par la diversité des rites de l'Eglise Orientale.

(1) Etude rédigée, en grande partie, d'après l'article de Mgr Ciconani dans "Apomvaris," 1931, p. 234.

La Commission cardinalice instituée pour la préparation du Code de l'Eglise Orientale se compose des EE. Cardinaux Pierre Gasparri, Sincero, Cerretti et Ehrlé; elle a comme secrétaire S. Exc. Mgr H. J. Cicognani, assesseur de la S. Cong. de l'Eglise orientale.

Les divers évêchés orientaux envoyèrent à Rome, pour prendre part aux travaux de la Codification, les prêtres suivants: pour les *Abyssins et les Ethiopiens* le Rme Abbé Chidané-Maryam, pour les *Arméniens* Mons. Jean Naslian, pour les *Bulgares* D. Clément Pascaleff, pour les *Coptes-Egyptiens* D. François Gozman, pour les *Greco-Bysantins* D. Dorotheus Calavassy d'abord puis D. Cyrille Korolevsky, pour les *Italo-Albanais* le Rme P. Isidore Croce, O.S.B.M., pour les *Melchites* le Rme P. Acace Causa d'Alep, pour les *Romains* D. Jean Balan, pour les *Russes* Mons. Alexandre Sipiagine, pour les *Ruthènes* le Rme P. Denis Holvecky O. S. B. M., pour les *Syro-Chaldéens* le Rme P. Paul David, pour les *Syro-Malabares* D. Zacharie Vachaparambit, pour les *Syro-Maronites* D. Pierre Sfair, pour les *Syriens* Mons. Thomas Halabia aidé d'abord par Mons. Haddad puis par le Rme P. Paul Hindo.— Cette commission a reçu pour mandat, sous la dépendance de la Commission cardinalice, de s'adonner à la rédaction des articles du nouveau Code; ses membres, appelés d'abord *Consulteurs* ont reçu plus tard le nom de Membres Délégués Orientaux; on leur adjoignit dès le début quelques consultants latins spécialement compétents dans les matières juridiques et orientales: le P. Cappello S. J., le P. Sonarm, Assomptionniste, le P. Hippolyte de la S. Famille, Carme Déchaussé, le P. Larrsona C. M. F., et P. Emile Herman S. J.

En même temps fut constituée une autre Commission de Consultants chargés de la recherche et du recueil des sources (Fontes) du Droit Oriental: le P. Abela S. J. de Beyrouth, le P. Hatzuni de Venise, le chan. Balan de Fagaras, D. Calavassy de Constantinople, le P. Croce de Grottoferrata, Mons. Dib de Strasbourg, D. Grébaut de Neufmarché, D. Hyvernats de Washington, le P. Korolevsky de Rome, D. Pascaleff de Sofia, D. Riciotti de Rome, le P. Vosté O. P. de Rome.

Les deux susdites Commissions ont travaillé sans relâche depuis leur établissement; la première poursuit méthodiquement l'oeuvre de rédaction du futur Code. A la seconde l'on doit déjà des monographies et des renseignements de toute première valeur sur les sources du Droit Oriental, le tout dûment classifié en des fiches qui constituent non seulement pour le but immédiat de la codification mais aussi pour l'histoire et pour l'administration. un incomparable trésor.

Parallèlement se poursuit, aux archives de la Propagande, un travail de recherche des documents concernant les Eglises orientales, confié à D. Cyrille Korolevsky, prêtre du rite bysantin; en même temps, d'autres consultants préparent le fichier d'autres collections importantes.

Ces fiches sont recueillies en fascicules dont quelques-uns sont déjà publiés et d'autres le seront bientôt.

L'on fera aussi, du point de vue oriental, le dépouillement des Bullaires des Ordres religieux qui, au moyen-âge, furent en contact avec les Eglises d'Orient.

Enfin, l'on consultera les Synodes et Conciles orientaux modernes, tant ceux dont les Actes sont publiés que les autres, restés jusqu'ici inédits, mais dont les Actes sont conservés aux Archives de la Propagande ou de l'Orientale

* * *

L'on voit quel immense labeur doivent s'imposer les membres des diverses Commissions. La tâche est d'autant plus ardue que, contrairement à l'Eglise latine, il ne s'agit pas de recueillir des documents écrits en une langue unique connue de tous; mais il y a un long et difficile travail de traduction à faire. —Ajoutons aussi, comme autre difficulté, la variété disciplinaire des diverses Eglises d'Orient: la Commission de Codification doit résoudre le problème suivant: codifier des lois particulières disparates et diverses. Comment y réussira-t-elle? Par un texte unique (et alors certaines Eglises devraient renoncer à leur droit particulier, ce qui serait difficile à obtenir et peu probable), ou par une juxtaposition de textes pour chaque point où il y a divergence.— Il faut aussi tenir compte du nombre plutôt restreint de Con-

ciles et de Synodes orientaux comme également d'ouvrages théologiques ou juridiques: les Codificateurs n'ont pour les guider dans la rédaction de nombreux articles, que le droit coutumier.

* * *

Par ailleurs les raisons de confiance et de courage ne manquent pas.

C'en est une, tout d'abord, que l'assurance de la paternelle bienveillance du Saint-Siège: comment rester insensible à l'effort loyalement tenté pour diminuer la défiance et les préventions entre l'Eglise orientale et l'Eglise latine? Comment ne pas admirer la sollicitude délicate et paternelle du Souverain Pontife qui confie la codification du Droit oriental à une Commission orientale?

Le choix des divers Consultants est aussi une garantie de succès: les membres de la Commission cardinalice et ceux des deux sous-commissions ont, dans les questions d'histoire ou de droit, une compétence incontestable qui doit inspirer confiance.

D'ailleurs, la Codification du Droit latin est une très utile expérience préparatoire, d'autant que par une admirable coïncidence, celui qui fut l'âme de la Codification latine est aussi chargé de la Codification orientale: en tenant compte de l'expérience acquise en 1904 - 1907, de longs et inutiles retards peuvent être facilement évités; au surplus, rien n'empêche d'intégrer dans le Droit oriental certaines parties du Droit latin, comme par exemple, ce qui concerne les procès, les délits et les peines, etc.

Rappelons enfin que la prévision des fruits de la Codification doit être, pour tous, un motif de courage et d'espérance: règles précises de discipline et de vie, malentendus dissipés, immense répertoire de sources qui permettront les travaux scientifiques d'histoire et de droit! Souhaitons que cet important travail puisse promptement s'achever! Les deux sections de l'unique Eglise catholique, l'Orientale et l'Occidentale, munies d'un Code authentique de lois, et fortes toutes deux de glorieuses traditions, n'en poursuivront que plus efficacement leur mission.

Aug. LEDUC, O. P.

Consulteur de la S. Congrégation Orientale

Rome, Collège Angélique.

Refondre Lortie ?... (1)

PAGE 376 — Dire que “suppositum est subjectum actus existendi”, c’est prendre position dans la controverse avant le temps.

L’exposé des opinions est incomplet: ne sont pas signalées celle de Tiphaine, S.J. suivie encore par beaucoup de Jésuites récents, celle de Suarez qui fait de la subsistance un mode substantiel s’ajoutant à une essence identique à l’existence; à propos de Scot, on ne parle que d’indépendance actuelle, alors qu’il s’agit surtout de dépendance “aptitudinale”; la position dite de Billot semble lui être particulière, alors que Médina, Guérinois, Welschen, (tous trois O.P.) Gredt, O.S.B. et bien d’autres l’admettent aussi; celle de Cajetan (subsistance: mode substantiel complétant la nature et la rendant apte à recevoir l’existence réellement distincte) appartient surtout aux Dominicains et ensuite aux Maîtres du Collège Romain de la Propagande.

Il est inexact de faire dire à Billot que l’“esse” est extrinsèque au suppôt (cf. aussi p. suivante) alors que ce théologien affirme et essaie de prouver qu’il constitue la subsistance, donc l’élément formel du suppôt, donc intrinsèque à celui-ci. (cf. Billot, *De Verbo Incarnato*, 6e. éd., p. 81-83.)

PAGES 378-379 — La notion de distinction adéquate et inadéquate a sa place naturelle p. 320; un simple rappel suffirait ici.—Dans l’argument, “realis distinctio” est vague, c’est “realis distinctio inadequata” qu’il faut dire.—Les accidents ne sont pas dans le suppôt au même titre que le reste, ils sont plutôt surajoutés. La notion de personne, *commune à tous les Modernes*: être jouissant d’une conscience, a causé trop d’erreurs, pour ne pas l’examiner plus à fond.

(1) Voir “Revue Dominicaine” février et mars 1932.

PAGE 385 — Dans l'ordre d'origine, nous connaissons d'abord l'accident, ensuite seulement la substance, donc on doit définir celui-la sans faire intervenir la notion de celle-ci: "id cui convenit esse in alio (et non: cui convenit non esse per se, sed in alio) tanquam in subjecto *inhaesionis*", et se garder d'omettre l'explication de cet "esse in alio" et de ce sujet d'inhaesion, si rarement compris par les élèves. (c.f. Hugon III, p. 524-525).— Il y a d'autres espèces d'accidents que celles ici indiquées.

PAGE 386 — L'historique de la thèse serait à compléter.— Ici encore, on devrait prendre l'énoncé de la 5e parmi les XXIV thèses, donc arguer avant tout de la distinction réelle de l'essence et de l'existence.—Opposée à l'accident, comme c'est ici le cas la substance est identique à l'essence. Comment dès lors dire que la substance est changeante bien que l'essence reste immuable?

PAGE 391 — La quantité, propriété des substances matérielles, devrait s'étudier en cosmologie.—Ne vaudrait-il pas mieux, à la place de cette définition qui préjuge de la thèse si discutée de l'effet formel, mettre la définition aristotélicienne que saint Thomas a commentée et qui est traditionnelle? (cf. V Met., lec. 15, num. 977.)

PAGE 392 — Encore une thèse, en soi très subtile et très discutée qu'on nous présente sous l'apparence d'une facilité trompeuse. Qu'on prenne donc la 10e des XXIV thèses et qu'on en exprime toute la richesse! — Le continu et la quantité "discrète" n'ont pas une définition très philosophique; saint Thomas définit le premier une quantité "quae non habet partes in actu, sed solum in potentia" (In 1° de Coelo, lec. 3). Le discontinu sera une quantité "cujus partes sunt actu et realiter distinctae."

PAGE 393 — La quantité permanente a un nom: extension ou mieux étendue.—Relevons cette violation de la première règle de la définition: "quantitas successiva... cujus partes... sibi succedunt."

Aux adversaires de la thèse, on pourrait ajouter Palmieri et Tongiorgi.—Dans le premier argument, l'idée centrale n'est pas

nettement exprimée: la substance peut varier sans entraîner un changement dans la quantité, et vice versa. Les prémisses du second ne sont en réalité qu'une mineure, dont la majeure serait: "duo realiter distinguuntur si unum habet quamdam notam essentialem qua deest alterum."

PAGES 395-397 — Saint Thomas distingue les "habitus" naturels, acquis et infus, ces derniers étant seuls surnaturels. La fameuse classification en "habitus" spéculatifs, (science, intellect et sagesse) et pratiques (prudence et art) est assez célèbre en thomisme pour avoir une place ici.—Dans c)—mettre plus en relief la double condition à réaliser pour être sujet d' "habitus": "esse disponible ad plura et pluribus modis," d'abord et deuxièmement "dari plura elementa quae concurrant ad disponendum subjectum ad unum eorum ad quae est in potentia" (I-II Sum. th. qu. 49, art. 4). Seuls les "habitus" de l'appétit exigent la répétition des actes pour naître, ceux de la connaissance peuvent parfois se contenter d'un seul.—En morale, on se sert de la doctrine de l'augmentation et de la destruction des "habitus", c'est ici le lieu de l'exposer philosophiquement.

PAGE 398 — La distinction en accidents relatifs et absolus que souligne la VIe. des XXIV thèses aurait dû prendre place p. 385. — Il faudrait insister beaucoup plus sur les deux aspects de cet accident "esse ad" "esse in", aspects si importants pour la théologie de la Trinité.

PAGE 399 — N'y aurait-il pas moyen de relier entre elles toutes ces divisions et subdivisions, au lieu d'avoir comme une poussière de notions? — A propos des relations réelles, il serait bon d'indiquer ce qu'il faut pour qu'une relation soit réelle.

PAGE 401—Le No. 2 est, non un simple confirmatur, mais un argument excellent.—On ne se douterait guère à lire le par. V, que cette thèse, discutée entre thomistes et suaréziens, est un de ces "principia maxima" énoncés dans les XXIV thèses.

PAGE: 404-408 — L'action immanente n'appartient pas au prédicament ici étudié, mais à la qualité, dès lors les questions qui restent reviennent à la cosmologie, puisqu'elles étudient des accidents propres aux corps.

PAGE 410 — Ce par. II viole la règle qui veut que la division procède par membres opposés immédiatement (cf. p. 58); quant à la présentation, celle qui paraît la meilleure, c'est celle de Billot (Sacramentis, 1914, I vol. p. 462-471) que complète Gredt (No 312).

PAGE 411 — Cette petite page sur la XIIe des XXIV est insuffisante vu l'importance de cette question en théologie. De même pour l'espace; sans entrer dans les détails, ne pourrait-on pas donner quelque chose de plus substantiel qui permette à l'élève de soupçonner au moins qu'il est devant un des points des plus difficiles de la philosophie?

PAGES 413-416 — Même remarque pour le temps. — Le par. V devrait être au début, cela éviterait plusieurs répétitions. — A propos de l'éternité, l'auteur a le tort, grave à mes yeux, de mettre sur le même pied l'accidentel de cette notion, absence de commencement et de fin, et l'essentiel, *absence de succession* et dans l'"esse" et dans l'opération; c'est pourquoi le "tota simul" ne doit pas être expliqué séparément, c'est pourquoi encore la vraie éternité (celle que Lortie appelle "absoluta") ne doit se définir que par la négation de succession et la fausse (la "participata" de Lortie) que par l'exclusion d'un terme final.

PAGES 419-420 — Dans la définition de cause, "producitur" est trop vague; mettons: "principium per se influens esse in aliud". La distinction réelle entre cause et effet n'est pas prouvée, pour cela il faut recourir à la notion d'acte et de puissance. La "prioritas naturae" devrait être expliquée.

PAGE 423 — Au lieu de cette définition sur laquelle on pourrait chicaner, prenons la traditionnelle formule aristotélicienne "principium a quo primo profluit motus."

PAGE 424 — Complétons la définition de la cause première en ajoutant "Et a qua ceterae omnes pendent." Il faudrait montrer plus nettement la différence entre cause première et cause principale, cause seconde et cause instrumentale. La cause physique est "illa quae actione sua *physica* . . .", parfait, mais c'est ce

mot qu'il faut expliquer. Dans la cause "per se", il y a deux conceptions totalement différentes, il faudrait les séparer davantage; à la première seule est réservé le nom de cause propre ou essentielle.

PAGE 428 — Lortie est un des rares auteurs qui cherchent à expliquer cet "operari *dispositive*"; ne pourrait-on pas perfectionner cet essai très méritoire?

PAGES 429-432 — Parmi ces différentes formules du principe de causalité, il faudrait exclure la tautologie "omnis effectus habet causam"; faire des réserves sur les deux autres qui ne sont pas assez universelles, et surtout introduire la seule véritablement bonne: "omne contingens habet causam". Pour ma part, j'avoue ne pas arriver à saisir ce principe "de mouvement" que l'on nous dit être distinct de celui de causalité; je n'ai trouvé d'ailleurs aucun autre auteur qui le signale. Cette thèse répète, en la complétant un peu, celle de la p. 352. Le consentement universel n'a pas grande valeur ici contre les Positivistes.

PAGES 433-435 — Si Hume et les Positivistes nient la causalité efficiente, c'est pour des raisons de critique, ce sera donc là qu'ils devront être réfutés, d'autant que les arguments dont on se sert ici n'ont aucune portée contre eux. On tire un argument de la finalité dans le monde: ils la nient; du témoignage de la conscience: ils y voient une pure illusion; du danger d'idéalisme: c'est pour eux la seule position philosophiquement tenable. En réalité le seul adversaire que l'on puisse saisir ici, c'est Malebranche et on devra se contenter de réfuter les arguments dont il se sert pour étayer son occasionalisme. (cf. Remer-Geny, *Ontologia* 5e. éd. p. 219-222.)

PAGE 440 — Cette thèse sera répétée en psychologie; choisissons l'une ou l'autre place, mais pas les deux.

PAGES 442-443 — La question de l'action à distance appartient à la cosmologie, comme étant spéciale aux agents corporels. Je me demande d'ailleurs si le premier argument prouve bien *l'impossibilité métaphysique* ou simplement la non-existence "de

facto." Quant à la majeure du second, elle semble trop proche parente de la conclusion pour ne pas éveiller un soupçon de pétition de principe. Au par. V, les No 2, 3, 4, sont des répétitions des pp. 429, 419, 431. Le No 5 n'est pas prouvé, il en aurait besoin. Le No 6 serait heureusement complété par quelques lignes claires sur les causes efficientes subordonnées "per se et per accidens" dont le concept est si utile en théodicée.

PAGES 447-449 — Si l'on ne veut pas entrer ici dans les détails, autant vaudrait renvoyer le tout en cosmologie. Saint Thomas donne (De Ver. qu. 4, art. 1) une définition bien plus précise de la cause exemplaire.

PAGES 455-457 — Parmi les adversaires de la finalité, n'oublions pas F. Bacon et Voltaire.

Il serait bien souhaitable qu'une thèse étudiée à fond la doctrine exprimée par toute l'Ecole sous cette forme "causa causarum causa finalis"; les quelques lignes de la page 432 sont insuffisantes.

III — COSMOLOGIE

Ici, comme en ontologie, la nouvelle disposition indiquée par la Constitution *Deus scientiarum* obligera à un remaniement total du plan dans cette partie, ce qui d'ailleurs s'imposait de toutes façons.

A priori et du point de vue ontologique, ce plan, partant de la cause efficiente pour aller vers la cause finale, en passant par les principes intrinsèques, est parfait. Mais est-ce bien ainsi que procède l'esprit humain dans l'étude du monde? Je ne le pense pas. C'est en se demandant quelle était la nature des choses corporelles au milieu desquelles il vivait, que l'homme a commencé à philosopher; il n'a cherché que plus tard les causes efficiente et finale. C'est par le même chemin qu'il nous faut conduire nos élèves, sous peine de leur laisser l'impression

que notre doctrine n'est pas fondée en réalité et donner prise au reproche si souvent formulé contre la Scolastique de bâtir en l'air.

Notre connaissance d'ailleurs va du sensible à l'immatériel, donc si la philosophie est l'étude des choses par les causes ultimes, il nous faudra d'abord étudier les corps (c'est pourquoi la cosmologie vient la première) et, dans les corps, ce qui est d'abord sensible, c'est-à-dire mouvement, qualités et quantité; grâce à cela, nous pourrons parvenir à la connaissance de la substance corporelle elle-même; nous nous apercevrons alors sans peine que le monde ne peut s'expliquer que par des causes extrinsèques à lui-même; ces causes, il n'appartient pas à la cosmologie de les rechercher, puisque elles sont en dehors de son objet matériel, elle laissera ce soin à la théodicée. C'est à elle qu'on réservera donc tout le premier livre et une bonne partie du troisième. Le deuxième seul demeurera, mais augmenté de tout ce que l'ontologie lui a induement volé, développé aussi sur certains points qui seront indiqués au fur et à mesure.

PAGE 5 — Cette définition ne précise ni l'objet matériel, (qui est constitué par la notion du monde p. 9 et celle de corps pp. 40-41) ni l'objet formel. Celui-ci demanderait que l'on dise clairement quel est cet aspect particulier qui distingue la cosmologie des autres (lesquelles?) sciences expérimentales.

PAGES 9-11 — Article bien faible. Les éditeurs de 1917 l'ont senti et ont donné en faveur de la composition du monde un argument qui leur semblait plus rigoureux. Mais est-il logique de supposer au début du traité, la composition de matière et de forme, ou tout au moins les si discutées mutations substantielles? (cf. aussi par. III). A propos de composition entitative, on suppose la création laquelle sera prouvée par la contingence, donc en définitive par la composition du monde. Pour prouver cette contingence, on donne comme raison que nul être corporel n'exige une existence nécessaire, ne serait-ce pas là une tautologie? Pour prouver que le monde est limité, on fait appel à la limitation de l'acte par la puissance dont on n'a cependant rien dit en ontologie. Enfin la réfutation de l'optimisme

de Leibniz est trop rapidement expédiée pour avoir quelque valeur.

PAGES 12 et 13 — Sur le panthéisme, je ferai les remarques suivantes: 1o. La notion de principe formel et matériel est absente de bien des panthéismes, elle ne doit donc pas entrer dans la définition; 2o Je ne vois pas pourquoi on réserve le nom de panthéisme à l'immanentisme; 3o L'histoire de l'émanentisme ne brille pas par son exactitude: outre les Brahmanes, l'ont admis les Stoïciens, très probablement du moins, et certainement les Néo-Platoniciens que Lortie semble ne pas connaître. Quant à Cousin, son panthéisme n'a été qu'un moment très court dans son évolution, (entre 1826 et 1830) et s'il le fut, c'est à la manière de Hegel. Au temps de sa grande influence sur la philosophie française (de 1840 à 1867) il était redevenu cartésien; 4o Pour le panthéisme immanent, Spinoza, s'il en réalise le type, n'est pas cependant le seul; Amaury de Bènes, David de Dinan au Moyen-Age, Giordano Bruno et Patrizzi à la Renaissance l'ont admis à leur manière. Les Transcendants allemands, Hegel en particulier, ont aujourd'hui encore une influence assez grande pour mériter plus qu'une parenthèse.

PAGE 14 — Dans l'argument par le danger d'athéisme, on met en majeure que Dieu est distinct des êtres, mais c'est précisément cela qu'il faut prouver contre les Panthéistes!

PAGE 15 — Pour la première objection, cf. ce qui, en ontologie, a été dit sur l'analogie. La quatrième et la cinquième ne font pas avancer la question présente. Surtout, les arguments classiques du panthéisme ne sont pas examinés. (cf. art. panthéisme du P. Valensin, S. J. dans le Dictionnaire apologétique de la Foi catholique.)

PAGES 19-20 — Encore un exemple de cette tendance déjà signalée à remplacer les formules traditionnelles par d'autres qui préjugent souvent d'une doctrine qu'il faudra prouver plus tard: on ne saurait trop le répéter, cela donne à notre manuel un aspect d'apriorisme regrettable. La création s'est toujours définie *Productio rei ex nihilo sui et subjecti*.

D'ailleurs dans la définition de Lortie, 1o ce *totum esse substantiale* signifie-t-il seulement l'existence, ou bien le composé d'existence et d'essence? 2o en indiquant Dieu seul créateur, on préjuge de la thèse de la p. 23; 3o *ex non-ente* fait double emploi avec le *ex nihilo sui et subjecti*; 4o la clarté manque dans l'explication de cette préposition "Ex;" 5o la formule *post non-ens* indique-t-elle une postérité de temps ou de nature?

Les fausses notions examinées ensuite n'ont plus aucun intérêt aujourd'hui.

PAGE 22 — Dans la seconde partie, il faudrait dégager plus nettement le squelette de l'argument. Dans la troisième, la formule *productio ex nihilo* est incomplète, partant imprécise; la clarté gagnerait si l'on numérotait les différentes raisons apportées. Les objections de la p. 28-30 seraient ici à une place plus logique; et à leur sujet je note que les six instances qui suivent la première s'éloignent trop de la question discutée; la dixième est résolue par une doctrine de laquelle Lortie n'a pas parlé.

PAGE 23 — Cette thèse a des adversaires; pour la première et seconde partie, les Gnostiques, les Manichéens et les Ariens; la troisième est une question débattue entre nous et Pierre Lombard ainsi que contre Suarez. Les deux premières parties n'en font qu'une; on l'énoncerait très bien: Dieu seul peut être cause principale de la création. Le premier argument est bon, mais pas assez serré: Voici comment il pourrait être présenté: *Creare est agere prorsus independenter ab omni alio ente, atqui solus Deus potest hoc modo agere. Ergo solus Deus potest creare.* On prouvera alors la mineure: *Operari sequitur esse. Atqui solus Deus, utpote Esse subsistens, existit prorsus independenter ab omni alio. Ergo solus Deus agit prorsus independenter ab omni alio.* De cette façon, les élèves verront plus nettement le principe qui se trouve à la base et retiendront plus facilement la preuve.

Le deuxième appellerait la même remarque pour que soit bien mise en relief cette idée centrale: l'effet propre d'une cause ne peut être attribué qu'à cette seule cause.

PAGE 24 — Dans la deuxième partie, le véritable argument ne comprend que les trois propositions qui terminent cet alinéa, le reste est une simple preuve de la majeure. Dans la troisième, on a voulu résumer II Cont. Gent. 21, 6, mais si l'on compare les deux textes, on verra que le résumé déforme et mutile la pensée de saint Thomas. Dans I Summ. th., 45, 5, le Docteur Angélique a donné du même argument une formule plus nette, plus claire et aussi plus facile, à condition toutefois de bien expliquer le *dispositive* autour duquel roule toute la preuve.

J'aurais aimé à voir signaler, au moins par une note, la controverse au sujet de la création, action formellement ou virtuellement transitive.

PAGE 25 — La synthèse des doctrines sur l'origine du monde confond des positions qui devraient se distinguer soigneusement, surtout au No 2, où l'on voit avec stupeur Platon, devenu matérialiste, mis sur le même pied que Haeckel! Il serait mieux d'opposer monisme à dualisme (au sens large): Le monisme (un seul être) sera ou panthéiste ou matérialiste, (citer ici Démocrite, La Mettrie, Haeckel, etc...); le dualisme pourra être pris au sens strict: Dieu et la Matière éternelle (citer ici Platon et Aristote) ou bien désigner le créationnisme des philosophes scolastiques et de beaucoup de Spiritualistes: le monde créé par Dieu, mais totalement distinct de lui.

PAGE 26 — Pourquoi recommencer ici la réfutation du panthéisme déjà faite p. 13 ? Dans le premier argument l'émanation devient immanente alors que p. 12 elle n'était pas même du panthéisme! Il y a évolutionnisme et évolutionnisme. Dire sans plus que l'évolutionnisme est matérialiste, c'est une inexactitude doctrinale et une injustice envers plus d'un philosophe ou savant catholique simplement spiritualiste.

PAGE 27 — J'admets certes les décisions du Concile du Vatican, et je sais que le philosophe, pas plus que l'historien ou l'exégète, ne doit pas oublier qu'il est catholique, mais je dis qu'en philosophie, on ne devrait citer les autorités théologiques qu'en manière de corollaire, en fin de thèse, et cela pour bien

ancrer dans l'esprit de nos élèves cette idée strictement anti-moderniste que la raison peut, toute seule, prouver apodictiquement certaines vérités qui se trouvent être en même temps objets de foi divine, donc qu'il n'y a pas opposition, loin de là, entre foi et science. (Decr. *Lamentabili*, 65, Denz. 2065).

Quant aux arguments, le premier est négatif; je voudrais que l'on dise plus clairement: trois manières d'expliquer l'origine du monde, le panthéisme, la matière non-produite, et la création; les deux premières sont rejetées, donc il ne reste que la dernière; ce serait plus simple que ce pseudo-argument qui n'a du syllogisme que l'*atqui* et l'*ergo*.

PAGE 31 — L'étude de la création continue; je ne vois donc pas pourquoi on fait un nouveau chapitre. De même ces deux articles n'en font qu'un, si en effet la création est *ab aeterno*; elle ne sera pas temporelle. Trompe-l'oeil que ces divisions.

PAGE 32 — Pour admettre ou rejeter la création *ab aeterno* il faudrait prendre position sur la création *simpliciter*, or Aristote ne le fait probablement pas et les Néo-Platoniciens sont panthéistes. Les philosophes catholiques admettent la création *in tempore*, les uns en tant que philosophes, les autres, comme saint Thomas, en tant que théologiens.

PAGE 33 — Cette thèse ne sera plus nécessaire si l'on place la création en théodicée. Le seul vrai argument en faveur de la création libre se trouve dans le second alinéa.

PAGE 35 — Logiquement la thèse devrait énoncer la convenance, la probabilité, philosophiquement parlant, et non pas dire catégoriquement: *Mundus creatus est in tempore*. La référence de la page suivante est erronée, lisons: à I Summ. th. qu. 46, art. 1, ad 6.

PAGE 38 — Nous entrons enfin dans la vraie cosmologie, mais ici encore, le manuel suit une marche trop à priori. Nous connaissons d'abord les propriétés et par elles l'essence, notre étude devrait tenir compte de cela. Dans le prologue, il serait mieux de ne pas parler de matière et de forme que l'on a pas encore prouvées.

PAGES 40-41 — Aux corps naturels et artificiels, ajoutons les corps mathématiques. Le paragraphe IV affirme que la quantité est un propre des corps, il faudrait le prouver.

PAGES 42-48 — Ici quelques remarques préliminaires. Dans une controverse récente où de part et d'autre l'aménité a parfois brillé... par son absence, M. A. Pouliot faisait grief à notre manuel de "s'acharner à combattre deux systèmes que personne ne soutient plus aujourd'hui". ("Enseig. second. au Canada", déc. 1929, p. 137). M. Pouliot soutenait la thèse fort juste selon laquelle la philosophie doit se tenir en contact intime avec les sciences modernes; mais pourquoi choisir des exemples si malheureux? Je défendrai donc Lortie, une fois n'est pas coutume. Même si, de nos jours, il n'y avait plus d'atomistes ni de dynamistes, un manuel devrait faire connaître ces systèmes, autour desquels ont gravité toutes les doctrines cosmologiques, depuis Démocrite et Pythagore. Nys lui-même (que M. Pouliot appelle en sa faveur) leur a consacré de nombreuses pages dans la toute dernière édition de sa grande Cosmologie en quatre volumes. Et puis est-ce si certain que cela qu'il n'y ait plus aujourd'hui ni atomistes ni dynamistes? Sans doute nos contemporains ne le sont pas à la manière d'un Descartes ou d'un Leibniz, mais ils le sont très réellement. Haeckel est mort en 1919 et il était atomiste, et l'énergétisme d'Ostwald n'est au fond qu'un dynamisme.

M. Pouliot veut que l'on parle de la théorie des protons et des électrons. Soit. Mais est-il certain que ce ne soit pas là une théorie *purement scientifique*, à exposer en classe de sciences et non pas au cours de philosophie, puisque — il nous le rappelle fort à propos — la philosophie est "l'au-delà de la Science"? De plus cet exposé est-il vraiment indispensable pour nos collégiens apprentis-philosophes? Que l'on médite à ce sujet les lignes suivantes, tirées de l'Avant-propos d'un *manuel* en trois volumes de 800 pages chacun, publié par L. Gay, professeur de chimie-physique à l'Université de Montpellier à l'usage des futurs licenciés et agrégés en Sciences: "Nous avons cru devoir laisser en dehors de notre cours *classique* de Chimie-physique tout ce qui n'est pas thermodynamique et chimie-physique pures,

en particulier les questions (encore si controversées en nombre de leurs points importants) de la radio-activité, des constitutions des édifices moléculaires et des atomes, de la classification des éléments". (cité par la Vie Intellectuelle, mars 1930, p. 541). Et le recenseur ajoute: "On comprend les maîtres qui, dans l'enseignement, lorsqu'il s'agit de livres classiques et quel que soit le degré, répugnent à laisser les questions récentes et encore en pleine mêlée, s'étaler avec luxuriance auprès des notions qui paraissent solidement acquises." Quoi qu'il en soit, si l'on insère un paragraphe sur les électrons et les protons, il est juste que le rédacteur en soit. . . M. Pouliot.

Ceci posé, on demandera tout de même une mise à jour des auteurs jusqu'à notre époque, la description des principaux systèmes comme le mécanisme d'un Descartes ou le monadisme d'un Leibniz, une modification enfin des arguments d'après la dernière édition de Nys ou la cosmologie du P. Dario, S. J.

PAGE 49 — Article trop à priori. L'hylémorphisme, étant fondé *essentiellement sur l'expérience*, on fait d'abord les observations nécessaires, on raisonne à leur sujet, et l'on constate la nécessité, pour rendre raison des faits, d'un principe *potentiel* (que l'on appellera par analogie matière) et d'un principe *actuel* (appelé forme). Alors — et alors seulement — on aura le droit d'étudier et la nature de chacun et leurs relations mutuelles.

PAGE 50 — Ce que l'on nous dit de la matière première est insuffisant. La définition est loin d'être sans reproche: *passivum* est impropre, c'est *potentiale* qu'il faut dire; du coup *indeterminatum* devient inutile; *subjectum omnium transmutationum substantialium* est au moins douteux. Il y a pourtant deux définitions célèbres d'Aristote, l'une de forme négative (I Phys., lect. 14 du comm. de saint Thomas) l'autre positive (VIII Met., lect. 2, 1285-1286). Ajoutons aussi celle de saint Thomas lui-même: Quodl. 9, art. ad 5. Il n'est pas plus permis de les ignorer qu'il n'est licite à un rhétoricien d'ignorer certains vers de La Fontaine ou de Racine. Le reste du paragraphe est très vrai, mais cela aurait besoin d'être prouvé, car plusieurs de ces

affirmations non seulement sont méconnues par les Modernes, mais aussi sont discutées — et combien âprement! — entre Scolastiques, v. g. la question de l'*esse entitativum* de la matière première.

Ce que nous avons dit de la matière, nous pouvons le répéter de la forme. La fameuse définition aristotélicienne *actus primus corporis physici* est ignorée: on nous parle de forme substantielle, c'est donc qu'il y a un genre "forme": où donc l'a-t-on défini? Quelles sont les autres espèces de ce genre? Est-il bien exact de dire que le terme d'une mutation substantielle (s'il en existe) soit la forme? Je dirais plutôt que c'est le nouveau *composé*.

PAGE 52 — Sur l'unité de la forme substantielle, aucune allusion aux controverses, — non encore apaisées de nos jours — qui firent de cette thèse une des plus révolutionnaires lancées par saint Thomas. L'escamotage de difficultés très réelles est parfait, l'impression d'une évidence de tout repos est complète. Gare au réveil! Laisser croire à nos élèves qu'en philosophie tout est simple, clair et évident, c'est préparer des sceptiques qui ne croiront à rien, des défiants qui accuseront leurs maîtres de ne pas les avoir avertis et peut-être de les avoir trompés.

Au deuxième alinéa, l'auteur ne confond-il pas l'unité de la forme avec sa divisibilité? Par. IV, 2, je relève cette phrase: *Forma autem in materia recepta fit individua, unde materia quantitate signata dicitur principium individuationis*. . . Je ne vois pas très bien cette "conséquence". Le No. 4 est inutile, la question est étudiée p. 56.

PAGES 45-56 — La thèse de l'hylémorphisme se rattacherait d'une façon plus suggestive aux grandes thèses de l'acte et de la puissance, si l'on prenait la formule de la VIIIe des XXIV thèses.

Dans l'argument par les mutations substantielles, je note: 1o. la mineure est trop longue; 2o. la formule *subjectum substantiale* (entendez: élément potentiel) *quod ab uno in alium statum transeat. . . substantialiter mutari. . .* est inexact; c'est précisément cet élément-là qui est commun au premier composé, avant la

corruption et au second qui suit la génération, donc on ne peut dire qu'il soit sujet à changer, c'est le composé tout entier qui change.

Dans la preuve de l'existence de ces mutations, il faudrait
 1o. laisser soupçonner aux élèves qu'elles ont été attaquées même par les Scholastiques: Albert le Grand, saint Bonaventure, Scot, etc. . . et aujourd'hui elles le sont plus que jamais; 2o mettre plus en relief le principe *Ubi dantur proprietates vere novae, ibi datur vere nova substantia*, sur lequel roule tout l'argument; 3o. Il ne suffit pas que ces propriétés soient nouvelles, il faut qu'elles le soient *vraiment*, l'adverbe est tout ici, mais il est absent de notre manuel; 4o Sur le principe tout le monde est d'accord; c'est dans l'application que l'on en fait à la mineure, que se livre la bataille et pour la gagner, il ne suffit pas de dire "*constat*" ni d'amener le banal exemple de H₂ O, lequel ne prouve rien, il faudrait faire appel à la chimie et à la physique (vous aviez là, M. Pouliot, en faveur de votre thèse un excellent exemple) et voir de près si les nouvelles propriétés signalées par elles sont *vraiment* nouvelles. (cf. Remer-Geny, *Cosmologia*, éd. 1925, p. 17 et surtout 37 où est fait un intéressant effort pour prouver cette mineure par le moyen de la chimie moderne.)

Le deuxième argument est classique, mais pourquoi ne pas lui donner une présentation plus rigoureuse? Un fait: deux sortes de propriétés dans les corps: activité et inertie, elles doivent avoir des principes différents, celui de l'inertie sera indéterminé, donc potentiel, l'autre, celui de l'activité, sera déterminant, donc actuel.

Il est regrettable de ne pas trouver l'argument métaphysique par la multiplication des individus dans la même espèce. Les Suaréziens l'attaquent, c'est vrai, mais ils sont victorieusement repoussés en ontologie par la seconde des XXIV thèses: *actus limitatur per potentiam*. La question des mixtes dépend de celle des changements substantiels et de celle de la multiplicité des formes subsantielles, questions, on l'a montré, insuffisamment exposées.

PAGES 58-61 — Insuffisance encore à propos de la quantité;

elle sera, il est vrai, diminuée si l'on restitue à la cosmologie ce que lui a pris l'ontologie. Avant de parler de divisibilité, il faudrait étudier la notion de continu lequel en est le sujet, et surtout la question tout à fait à l'ordre du jour: y a-t-il du continu? et où se trouve-t-il? Il faudrait enfin dire un mot de ces notions de masse et d'inertie si importantes en physique.

PAGE 66—Dans le livre troisième, reviennent à la théodicée la preuve de Dieu, fin ultime des corps et toute la question du miracle, dont Dieu seul peut être l'auteur; à la cosmologie restera l'étude de la finalité intrinsèque et les lois de la nature.

PAGE 71 — L'étude de la gloire de Dieu serait mieux à sa place au début de la morale, car ici-bas l'homme seul peut rendre à Dieu la gloire formelle. La définition de gloire devrait être expliquée.

PAGES 75-78 — La loi physique est définie "un mode d'action constant des agents *physiques*" mais comment définir ceux-ci? L'absence de liberté est, je crois, la caractéristique de l'agent physique, donc de la loi physique, comme la présence de la liberté est celle de l'agent moral, donc de la loi morale.

La thèse serait à mettre au point: contingentes absolument parlant, puisque lois d'êtres essentiellement contingents, les lois physiques sont nécessaires, même pour Dieu, de la même nécessité que les essences desquelles d'ailleurs elles ne se distinguent pas réellement, nécessité encore hypothétique et nullement *absolue*, (comme par distraction, on l'écrit p. 76, 7^e ligne).

La thèse suivante ne fait que répéter sous une forme un peu différente la même idée. (1)

PAGES 79-85 — La définition *opus sensibile, divinitus patratum, praeter ordinem totius naturae* est plus précise, donc préférable dans un manuel. En thomisme la multilocation (la circumscription du moins) est contradictoire, donc impossible, même par miracle. La thèse sur la cognoscibilité du miracle est énoncée trop absolument, un *saltem aliquando* ferait bien.

(à suivre)

(1)—Il sera peut-être utile, à propos de cette thèse, de remarquer qu'elle est inconciliable avec le No. 33 du programme de philosophie au baccalauréat.

Le sens des faits

Que valent ces chiffres ?

La population catholique des Etats-Unis pour l'année 1930-31 est de 20,091,592 âmes.

Le nombre des convertis, en 1930, fut 39,528, représentant un gain de 1,296 sur l'année précédente.

Le nombre des prêtres a augmenté de 930 durant l'année, pour porter le total à 27,854, dont 8,552 sont membres de Communautés religieuses. Il y a seize archevêques dont quatre portent le chapeau cardinalice. Cent-quatre évêques, soit deux de plus que l'année précédente.

On compte 222 collèges, 757 académies pour jeunes filles, 7,387 écoles paroissiales avec 2,283,084 élèves, soit une augmentation de 152 écoles et de 39,463 enfants; 145 séminaires de théologie, dont dix nouveaux avec 17,616 aspirants au sacerdoce; 335 orphelinats catholiques, avec 52,328 pensionnaires; 642 hôpitaux catholiques, dont 18 nouveaux, avec 100,000 patients hospitalisés chaque jour de l'année.

Si nous mettons un point d'interrogation en tête de cette chronique, ce n'est pas pour infirmer la valeur des chiffres se rapportant à la hiérarchie et aux établissements catholiques dans la république voisine. S'il y avait un chapeau cardinalice ou un séminaire de théologie de plus ou de moins dans ce pays d'irradiation par excellence, nul doute que le public en serait vite informé. Il s'agit du mouvement catholique proprement dit, et l'on entend d'ordinaire par cette formule le taux annuel des naissances et des morts, des conversions et des apostasies. Où en est le "pusillus grex" de l'Évangile? Problème vital, assurément. Avec quel accent joyeux et pénétré nos ancêtres, entendant la

cloche des baptêmes, disaient: Encore un nouveau chrétien! Et sur ce point particulier, l'information officielle fait défaut ou s'avère inexacte dans plusieurs diocèses des Etats-Unis.

La principale source d'information est assurément *The Official Catholic Directory*. De nombreuses études, suivies de discussions, ont paru dans ces derniers temps sur un mouvement de baisse (on a même écrit coulage) qui serait survenu en 1930: et toutes s'appuient sur la livraison de 1931. Or cet almanach si répandu est loin de mériter le crédit qu'on lui accorde, et la firme Kennedy aura du mal à repousser l'attaque sévère mais justifiée du R. P. Gerald Shaughnessy, S. M., dans *Ecclesiastical Review* de mars 1932, au cours d'un article intitulé: *The alleged leakage of 1930*, "Le prétendu coulage de 1930".

Les griefs de l'auteur, formulés sans passion, dans une langue précise, se ramènent aux suivants: Les statistiques de *The Official Catholic Directory* sont en grande partie la répétition pure et simple de chiffres antérieurs, remontant à un an ou deux, à une décade parfois; à part ce vice radical, elles sont souvent par ailleurs manifestement incorrectes; et illogiques par-dessus le marché, à cause de la confusion des termes qu'elles emploient.

Impossible de reproduire ici les graphiques si concluants du R. P. Shaughnessy. Qu'il nous suffise de dire qu'en plus de trente diocèses, le chiffre des naissances et des décès revient chaque année sans une unité de plus ou de moins. *Noble et touchant accord* des morts et des vivants . . . qui organisèrent leur entrée en scène ou leur sortie de manière à épargner le plus de soin possible aux compilateurs. Ceux-ci ne manquèrent pas — et ce grave reproche en atteint d'autres! — de simplifier également leur besogne en ce qui concerne la population catholique. Pour *quarante-neuf* diocèses ils ont, dans une mesure plus ou moins grande, reproduit les tables et quotations des années précédentes! Il était temps qu'une pierre tombât dans cette mare. . .

Faut-il donner raison à cet humoriste déclarant qu'il y a deux sortes de mensonges: le mensonge et la statistique? Du

moins ces troublantes dénonciations devraient inciter les Canadiens-français à surveiller chez eux toute forme de recensement, en particulier la statistique confessionnelle, puisqu'elle opère au double point de vue religieux et national. Examinons nos papiers avant de les soumettre au contrôle du pouvoir et de l'opinion.

M.-A. LAMARCHE, O. P.

Dans l'Ordre.

Rome. — Les RR. PP. Augustin Darmanin et Emmanuel Suarez, tous deux professeurs à la Faculté de Droit canonique du Collège Angélique, ont été nommés Consultants de la S. Congrégation des Sacrements. Le R. P. Suarez est, en outre, Consultant de la S. Congrégation du Concile et de la S. Congrégation Orientale, avocat et procureur au Tribunal de la Rote.

— Le 4 février, le Ministère des Cultes abandonnait définitivement la partie du Monastère des SS. Dominique et Sixte qu'il occupait depuis 1873, et des travaux considérables de restauration commençaient immédiatement. Comme l'on sait, l'Ordre de S. Dominique a acquis en propriété tout le monastère qui deviendra, dans quelques mois, le *Collège Angélique*.

— Au début de février, l'Institut Historique Dominicain de Ste-Sabine a remis au Souverain Pontife le premier fascicule de sa revue *l'Archivum Ordinis FF. Praedicatorum*; en même temps a été offert au S. Père le fascicule de la continuation de Quetif et Echard préparé par le R. P. Antonin Papillon, de notre Province du Canada.

— On a célébré, le 28 mars, le 7e centenaire de la fondation par S. Dominique du célèbre Couvent de Ste Sabine. La fête coïncidait avec le pèlerinage des Français à Rome.

France. — Mgr Félix Hedde a été nommé Préfet Apostolique de la Mission de Lang-Son et de Cao-Bang, confiée aux Pères de la Province de Lyon.

— Le R. P. Cathala, O. P., professeur de Philosophie à l'Institut Catholique de Toulouse, est décédé à l'âge de quarante-six ans.

Excellent professeur, il était aussi écrivain vigoureux, clair et renseigné. Il a publié une vie du P. Cormier, dont le procès de béatification se poursuit à Rome, et de nombreux articles dans la "Revue Thomiste" et le "Bulletin de littérature ecclésiastique".

Son Excellence Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, a assisté au service funèbre et donné l'absoute.

Etats-Unis. — On a inauguré le 21 février, à New-York, un édifice devant servir de bureau central à la grande confrérie du Holy Name et aux deux publications dominicaines: *The Holy Name Journal* et *The Torch*. Ce monument est dédié à la mémoire du Père Charles McKenna, reconnu "far and wide" comme l'apôtre du S. Nom de Jésus en Amérique. Il dresse ses cinq étages sur la 65e rue à l'est, entre le Couvent des Dominicains et l'école paroissiale St-Vincent-Ferrier. La cérémonie de la bénédiction eut lieu après une messe solennelle où l'éloge du P. McKenna "grand travailleur et grand convertisseur" avait été prononcé par S. E. Mgr Thomas-J. Shahan, Recteur *emeritus* de l'Université de Washington, décédé depuis.

— La révérende Soeur Bernard, du Tiers-Ordre enseignant, est morte tragiquement le 18 février, asphyxiée et brûlée dans l'incendie qui a ruiné l'école St-Hyacinthe, à Hawthorne, N.-Y., au comté de Westchester.

— Le R. P. Taurisano, ancien rédacteur des "Analecta Ordinis", a été assigné au Couvent St-Vincent-Ferrier, à New-York, où il s'occupera du ministère auprès des Italiens. Il succède au regretté Père Ferrari, assassiné le 19 décembre, dans un "hold up" commis dans une Agence de voyages, au moment où il négociait les conditions d'un pèlerinage à la Cité Vaticane. Le Père Taurisano a obtenu avant de partir une audience privée de Sa Sainteté Pie XI.

Canada. — Une matinée musicale et littéraire avait lieu le 21 février dans la Salle St-Jean-Baptiste d'Ottawa, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Guillaume Forbes. M. Arsène-Henry, ministre de France, était présent avec plusieurs membres de la légation. Mlle Berthe Delisle a donné une conférence très goûtée sur "Fra Angelico, peintre de la paix" et Madame Arsène-Henry a fourni, au piano, la partie musicale. Le R. P. Raymond Voyer ayant prononcé le discours de bienvenue, Son Excellence Mgr Forbes et M. Séraphin Marion remercièrent la conférencière et l'artiste.

—Nos professeurs et étudiants d'Ottawa se sont fait un devoir de fêter saint Thomas selon toutes les traditions de l'Ordre: avec joie et piété.

La veille, avant-goût de la fête, le R. Fr. S. Viau donne un travail sur "l'acte humain chez S. Thomas", dissertation très solide et charpentée dont une chorale non moins savante veut bien préparer et prolonger l'harmonie.

La fête religieuse commence au milieu de la nuit: Matines et Laudes interrompent le sommeil des moines. A dix heures et demie, messe solennelle: Son Excellence Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa assiste au trône; le T. R. P. B. Mailloux, régent des études, officie, accompagné des RR. PP. Gagné et Couture comme diacre et sous-diacre. La chorale débute par un Introit plein de douceur et de gravité, nous donnant l'impression de la puissance de ce verbe thomiste qui résonne dans l'Eglise universelle: "In medio Ecclesiae aperuit os ejus . . ."

Le T. R. P. G. Marchand, O.M.I. Recteur de l'Université d'Ottawa concrétise la gloire de Thomas d'Aquin: dans un langage élevé il nous montre le magistère gardien de la doctrine, et l'Eglise exerçant ce magistère par le ministère de ses docteurs et du plus illustre d'entre eux: saint Thomas.

A midi, banquet, rehaussé par la présence de S. E. Mgr le Délégué Apostolique et de S. E. Mgr. l'Archevêque d'Ottawa.

A Notre-Dame de Grâce, devant un auditoire d'élèves dont l'Institut Pédagogique et Villa Maria, le Rév. Père Thomas-M. Lamarche a montré dans un panégyrique du Saint Docteur comment par sa vie de contemplation, d'action intellectuelle et apostolique il a réalisé l'idéal de toute vie chrétienne.

A Saint-Hyacinthe, selon la coutume dans la même circonstance les élèves du Séminaire avaient la charge du chant. Le sermon a été donné par le Rév. Père Boivin, prédicateur du Carême.

A Québec, S. E. Mgr. Villeneuve a bien voulu honorer les Pères de sa présence pour le dîner de la Saint-Thomas. Son Excellence venait de présider au Grand Séminaire un hommage solennel à Saint Albert le Grand et à Saint Thomas d'Aquin.

Le Très Révérend Père C. Forest a donné le sermon de circonstance le 7 mars au Collège de l'Assomption.

Le Rév. Père Jean Bacon, Administrateur du "Rosaire" et de la "Revue Dominicaine" est actuellement en repos pour quelques semaines. Le Rév. Père Brosseau l'assistera dans sa charge.

Le 16 mars, le Rév. Père Voyer, O. P. a donné son premier cours à l'Université de Montréal. Il prêchera la retraite des jeunes gens le 21 à Notre-Dame de Grâce.

Fra DOMENICO

L'esprit des livres

R. P. Bernard ALLO, O. P. — "Plaies d'Europe et Baume du Gange" — Paris, 1931.

Ce titre d'apparence poétique traduit d'une façon assez serrée l'idée-mère du récent volume du Père Bernard Allo. Oui les profondes affinités qu'il y a entre les philosophies modernes occidentales et les idées religieuses et philosophiques de l'Orient, ancien et moderne, expliquent ce fait que les Occidentaux, malades du pur matérialisme, se tournent volontiers vers l'Orient pour spiritualiser superficiellement leurs théories, . . . et expliquent ce fait encore que les Orientaux se réclament de la philosophie moderne de l'Europe pour donner une base scientifique à leurs systèmes philosophico-religieux.

C'est ce problème, au fond que le R. P. Allo a étudié, et il n'a pas surtout voulu vulgariser, mais chercher et approfondir. C'est bien digne de l'auteur de "l'Apocalypse", ce gros tome de 800 pages.

Analyser ce livre très substantiel, et même un peu dur à lire, me serait difficile pour le moment, j'y renonce, faute de temps suffisant. Mais ce livre confirme une idée qui m'est chère, les affinités philosophiques des doctrines religieuses orientales avec les doctrines philosophiques modernes. J'ai lu ce livre avec un vif intérêt, et je puis promettre ce même plaisir à tous ceux qui se sont demandé, un jour ou l'autre : comment se fait-il que tout l'Orient, le grand réservoir de vie humaine, et où il doit se trouver des cerveaux bien organisés, ne fut pas davantage pénétré par les idées chrétiennes. . . disons comme tout le monde, bien qu'à contre-cœur, par la civilisation occidentale ? Le livre du Père Allo suggèrera à ceux-là la réponse, sans peut-être la formuler comme je me permets de le faire. C'est que les vrais disciples de la philosophie religieuse bouddhiste sont trop près de nous. Dans les livres il y a une distance infinie entre le panthéisme — le Dieu-monde ou le monde-Dieu — et le thomisme, disons, qui place l'Être Suprême, non pas en dehors du monde, mais distinct du monde par son infinie perfection et constitué par cette perfection même *Être Unique et Personnel* . . . Mais dans la réalité, comme il y a une forte tendance à diviniser l'énergie qu'il y a dans le monde ! Les vieux moines de la thébaïde se laissaient parfois glisser dans cette erreur à force de vouloir voir Dieu dans le monde. Et quelle forte tendance aussi à exagérer le reflet de l'idée

divine laissée dans le miroir du monde créé! Au dernier siècle, les Ontologistes, Rosmini en tête, n'ont-ils pas réédité cette erreur subtile? On s'en souvient, pour eux le monde n'était pas la substance même de Dieu, sans doute, mais c'était l'idée divine elle-même. Et ainsi dans le miroir du monde nous nous trouvions à contempler Dieu lui-même, leur répondait Zigliara. S'ils avaient dit plus justement: nous contemplons le reflet de l'idée divine, ils auraient probablement évité le décret du S. Office.

C'est tout cela, un peu, que vous suggèrera le dernier livre sorti de la plume sérieuse et alerte du P. Allo.

Père Gonzalve PROULX, O. P.

Missionnaire.

Sendai, Japon.

C. SPICQ, O. P. — "La Révélation de l'Espérance dans le Nouveau-Testament" — (Maison Aubanel Père, Imprimerie du Saint-Père, 7, Place St-Pierre, Avignon.)

Chômage, crise, misère! Ces mots sont dans toutes les bouches. Sur toutes les lèvres aussi, on voit un pli de désespérance, l'aveu d'une universelle incapacité devant la solution de ces problèmes. Mais on a oublié une chose: l'existence d'un Dieu-Providence. On a oublié surtout l'espérance en ce Dieu.

C'est sans doute cette constatation qui a poussé l'auteur de ce nouveau volume à établir un contact immédiat entre les âmes de tant de malheureux et la belle vertu théologique d'Espérance, en nous présentant celle-ci dans toute la force et la suavité des textes sacrés.

Comme cadre d'exposition nous trouvons en effet la division même des livres du Nouveau Testament. Chacun des écrivains sacrés vient, à son tour, nous présenter un aspect particulier de cette vertu dont l'âme humaine a si grand besoin: Saint Paul, avec sa profondeur théologique; Saint Pierre, incarnation vivante de cette divine vertu; Saint Jacques, "praticien" de l'espérance; les synoptiques nous faisant connaître les notes propres à l'espérance; Saint Jean enfin, avec ses accents d'amour et sa lyre apocalyptique. Tous concourent à tailler dans le marbre de notre doctrine chrétienne, une vivante et précieuse statue de l'Espérance.

Voilà le cadre de cette exposition doctrinale de l'espérance. Il est simple, sans artifice et il plaît au cœur du fidèle. Simple et sans artifice aussi est le style. L'auteur a eu l'immense mérite de se faire oublier en laissant la parole aux écrivains sacrés eux-mêmes.

La présentation matérielle de valeur a son mérite. En plus des suggestives illustrations de M. R. Ansieau, le format en est commode et la typographie soignée.

En un mot, c'est un livre à la portée de tous. Ecrit pour toutes les âmes, elles trouveront grand avantage à le lire. Les âmes souffrantes trouveront un apaisement à leurs angoisses; les âmes religieuses, une augmentation d'amour envers Dieu qui a mis à leur disposition un moyen si efficace de se donner à elles dès cette vie. Aux prédicateurs enfin, il offrira une synthèse toute simple d'utilisation immédiate de la théologie scripturaire concernant la vertu d'espérance.

Saint Paul disait: "C'est dans l'espérance qu'est notre salut." (Rom. VIII, 24). Allons apprendre cette grande vérité dans le volume du Rév. Père Spicq.

L.-M. R.

FRANCOIS AMIOT "Mystères de gloire" la Résurrection; l'Ascension; la Pentecôte. Un volume In-12 — Société de Saint-Jean l'Evangeliste. Desclée & Cie.

Extrait de la préface de M. Tanquerey.

"Le chrétien est celui en qui vit le Christ, et qui essaie de reproduire en son âme les dispositions intérieures de son Chef, pour les exprimer dans sa vie extérieure. Il doit donc sans cesse avoir Jésus devant les yeux, dans le cœur et dans les mains, pour communier à ses vertus et à ses mystères. Tous les actes de Jésus sont des mystères; ils nous tracent la voie à suivre pour aller au Père. . . Ces vérités sont exposées par M. Amiot en un style simple et élégant, clair et persuasif, nourri de la moelle de nos Saints Livres et pénétré d'esprit surnaturel. On se sent réconforté en méditant ces *Mystères de gloire*".

Ce livre sera le bienvenu en un temps où, plus que jamais, les âmes chrétiennes sont désireuses de vivre intégralement leur foi et de mettre en pratique l'admirable théologie du Corps mystique et de l'union au Christ, si magnifiquement enseignée par S. Paul et S. Jean, et si heureusement mise en valeur par les grands spirituels français du XVII^e siècle. L'auteur, disciple de M. Olier, s'inspire sans cesse de cette doc-

trine, et des maîtres de l'École française. Son recours assidu aux sources scripturaires et liturgiques garantit la valeur et l'efficacité de son oeuvre dont la lecture s'impose à quiconque veut participer intimement aux grâces des mystères glorieux du Christ. Livre ancien par ses sources d'inspiration, et nouveau par sa forme; expression moderne et attachante de l'éternelle doctrine dont la piété chrétienne doit toujours se nourrir.

Extraits de journaux et revues.

C'est une chose remarquable que, depuis un demi siècle, la piété soit de plus en plus doctrinale. Le petit livre que vient de publier M. Amiot est en conformité avec ces heureuses tendances. On y reconnaît la grande méthode de Bérulle, d'Olier et de toute l'École française. Mais il ne suffit pas d'être doctrinal. Un auteur pieux s'adresse à des âmes pour les rendre meilleures; il faut qu'il soit psychologue; on aurait dit autrefois moraliste. L'auteur des *Mystères de gloire* n'y manque point... C'est la vraie méthode. Nous souhaitons qu'on médite ces pages et que par elles on vive davantage de Dieu en Jésus-Christ.

La Croix.

Nous devons nous réjouir de cette publication. Elle est pleinement dans l'esprit de notre école française et de spiritualité, qui va droit au mystère de l'Incarnation, mystère central de tout le christianisme, objet premier de notre contemplation et de notre amour, en même temps qu'idéal et source de la vraie vie... Bérulle, Olier, Bossuet ont écrit sur ce grand sujet des pages magnifiques. Nous avons aussi les *Elévations* de Mgr. Gay, et de nos jours ont paru les excellents livres de D. Marmion. M. Amiot continue très honorablement la tradition de l'école française. Doctrine, piété, souci d'une vie toujours plus parfaite, il unit fortement ces trois choses, qui ne devraient jamais être séparées.

La Vie Catholique.

Belles études doctrinales, profondes et limpides, qui nous apprennent à tous quelque chose... L'auteur est un théologien. Il ne manque jamais de nous proposer la théologie du mystère: d'où la solidité de son oeuvre. C'est aussi un exégète, qui a notamment exploré les profondeurs de saint Paul. La liturgie ne lui est pas étrangère; il sait trouver dans les textes du Missel de belles clartés sur les mystères. Nous pouvons dire encore qu'il prend volontiers pour ses maîtres ceux de la grande école française du XVIIe siècle... Ajoutons qu'avec tous ces trésors du passé, ou plutôt de la tradition, il reste de son temps, connaît les âmes autrement que par les livres, et sait trouver, pour la diversité de leurs besoins, les avis les plus à propos.

Lumen.

Professeur d'Écriture Sainte et de liturgie, l'auteur a su amasser, au cours de ses études, un trésor, dont il tire, comme le scribe de l'Évangile, *nova et vetera*. Des versets bien choisis de saint Paul et de saint Jean, de beaux passages tirés des Pères, du missel et du bréviaire, viennent se ranger sous sa plume avec une aimable aisance et discrètement encadrés prennent un sens et un relief nouveaux, même pour ceux qui, plus d'une fois, les ont déjà rencontrés.

Revue Apologétique.

Une préface de M. Tanquérey présente l'auteur et son ouvrage. Les éloges d'un maître de la vie spirituelle, dont tous connaissent la modération, la science et la piété, sont une sûre garantie de la valeur de l'oeuvre... Les efforts de M. Amiot ont été heureux, car il a mis en pleine lumière la belle doctrine qui montre dans les principales circonstances de la vie du Sauveur comme autant de sacrements, *mysteria* — au sens très large du mot — où il a réuni et caché sous une forme sensible mérites, grâces, lumières et leçons.

L'Évangile dans la Vie.

Belles pages, à propos de la Pentecôte, sur le rôle du Saint-Esprit dans notre vie surnaturelle. Petit livre lourd de sève chrétienne.

Le Christ Roi.

Frère GILLES, O. F. M. — "Fioretti ou Petites Fleurs de Sainte-Claire". Volume in-16 de 200 pages. Prix: 75 sous. Librairie Saint-François, 2107, rue Dorchester Ouest, Montréal, 1931.

"Il n'est qu'une tristesse", écrivait nous ne savons plus quel auteur contemporain, "c'est de n'être pas saint". Pensée d'un sens à la fois surnaturel et psychologique des plus profonds et qui dénote une admirable compréhension de la raison d'être de l'homme et du secret de l'unique vrai bonheur pour lui ici-bas. Être un saint, en effet, n'est-ce pas, pour tout résumer en un mot, être un heureux au seul sens véritable, c'est-à-dire, au sens surnaturel et éternel du mot? Est-ce là assez dire?

Rien de beau donc comme la vie des saints et après les divines Écritures rien de plus bienfaisant pour l'âme comme la lecture des livres qui nous les font connaître dans le détail et l'intime de leur noble existence. Que sont, en effet, les plus beaux livres d'ordre profane, les plus beaux romans, en particulier, à côté des récits si pleins de charme supraterrestre et d'idéale beauté que présente la vie de ces héros de la perfection morale?

On entend dire parfois que trop souvent la légende se mêle aux *Vies* des Saints et que si, par conséquent, celles-ci s'en trouvent merveilleusement enjolivées il n'en reste pas moins vrai qu'en réalité — pour bon nombre du moins d'entre elles — ces existences ont été moins extraordinaires et moins poétiques que cela semblerait à première vue. Mais, répliquerons-nous, quelle est la légende, fût-elle la plus merveilleuse ou la plus gracieuse de toutes qui puisse jamais surpasser en beauté authentique ce qu'il y a de plus *réel* et de plus ordinaire (en apparence) dans la vie de ces grands assoiffés d'idéal et de perfection totale, de ces ardents passionnés du divin amour? — Qu'auraient donc besoin de superfétations légendaires ou autres pour être souverainement belles et vraies ces plus admirables de toutes les existences?

La vie d'un saint authentique — quoique inconnu pourtant comme tel — fût-elle la plus ordinaire et la plus terne aux yeux des hommes ne constitue-t-elle pas néanmoins au regard divin le plus réjouissant des spectacles? Les actes de vertu les plus purs et les plus héroïques de la vie des saints n'ont-ils pas bien souvent pour uniques témoins Dieu et les habitants de la cour céleste? ...

Voilà des réflexions qui nous sont venues en parcourant les *Fioretti* ou *Petites Fleurs* de Sainte-Claire, livre aux gracieux récits, d'une exquise fraîcheur et plein de poésie. C'est là un de ces livres dont la lecture, outre le charme qu'elle procure et le goût de l'idéal qu'elle inspire à chaque page, fait aspirer à une vie plus parfaite par le désir d'imiter les aimables vertus dont il y est parlé avec tant de grâce et de candeur. — Est-il besoin d'ajouter que les faits rapportés dans ce "suave Florilège" sont tous bien authentiques, recueillis comme ils l'ont été jadis avec un soin pieux par les compagnes même de "Madame Sainte Claire", fille aînée de la religion séraphique et fondatrice des Pauvres Dames du cloître de Saint-Damien.

A.-M. RICHER, O. P.

R. P. LESIMPLE, O. P. "Missel-Vespéral dominicain abrégé".
Un volume in-12° de 536 pages avec 14 illustrations in-texte.
Librairie Dominicaine R. Labergerie, 11, rue Cujas, Paris
(Ve). 1931.

La sanctification des dimanches et des jours de précepte, nul ne l'ignore, consiste par-dessus tout dans l'assistance pieuse et recueillie aux offices liturgiques. Néanmoins, quelque grand et sacré que soit le caractère de ces offices, et tout particulièrement de la sainte messe, les fidèles en général sont exposés à n'y apporter à la longue qu'une attention distraite et superficielle et, comme conséquence, à y garder une tenue moins digne de la Divine Majesté. Pour prévenir ces re-

grettables défauts ou pour s'en corriger si l'habitude en avait malheureusement déjà été contractée, il est urgent que les fidèles aient recours au seul moyen vraiment efficace d'assurer une assistance pieuse aux saints offices et ainsi à bien profiter du temps qu'ils y passent. Or, ce moyen consiste à se servir d'un livre de prière spécialement adapté au caractère de ces offices.

L'usage, en effet, d'un excellent livre d'heures — et particulièrement de celui que l'on pourrait appeler un *manuel liturgique* — en soutenant chez les fidèles l'attention aux mystères et aux cérémonies qui s'accomplissent sous leurs yeux les aide à se mieux pénétrer de la grandeur de ces mystères et du sens des cérémonies qui les accompagnent, et en excitant ainsi en eux des sentiments de foi et de dévotion assure par là-même leur tenue pieuse et recueillie dans le saint lieu.

Un manuel de prière donc au caractère nettement liturgique par la conformité de son contenu avec les principales parties du missel et des autres livres liturgiques et dont le format à la fois commode et élégant en rendrait l'usage agréable au possesseur serait le paroissien idéal à recommander aux fidèles et aux membres des communautés religieuses eux-mêmes. Or, un tel manuel est paru au cours de l'année dernière grâce au zèle et à l'esprit de piété d'un religieux dominicain de France. Ce beau livre est de nature, nous n'en doutons pas, à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux, laïcs et religieux, qui voudront se le procurer. On y trouve, en effet, outre les formules de prière habituelles pour les diverses circonstances de la vie chrétienne, l'Ordinaire de la Messe selon le rit dominicain et le rit romain; les Messes du Commun des Saints, du Propre du Temps et du Propre des Saints; les Vêpres, avec les Psaumes du Dimanche et du Commun des Saints; les Complies pour toute l'année; etc. — Ce magnifique recueil est orné de plusieurs illustrations qui sont des reproductions des plus belles oeuvres de Fra Angelico, célèbre artiste dominicain du XVe siècle.

Comme son titre l'indique ce Missel-Vespéral est d'un caractère nettement dominicain et s'adresse tout particulièrement aux membres de l'Ordre de Saint-Dominique soit du cloître, soit vivant dans le monde en qualité de tertiaires.

On peut se procurer ce livre en s'adressant au Couvent des Pères Dominicains, 5375 Avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal, P. Q., Canada.

A. M. RICHER, O.P.

Mgr LAVEILLE. — "Mère Saint-Paul, fondatrice des Soeurs Servantes de Marie (1798-1867), in-12 de XX-354 p., avec gravures. — Téqui, 1929.

Ce n'est pas sans quelque tristesse qu'on ouvre ce volume, le dernier de Mgr Laveille. La plume s'est échappée des mains défaillantes du bon serviteur de l'Eglise et des lettres. Quand il mourut, ce livre était terminé, les épreuves elles-mêmes étaient soigneusement corrigées: ces pages sont bien de lui.

Mgr Laveille s'était fait souvent l'historien de saintes ou d'héroïnes jouissant d'une réelle notoriété dans les milieux catholiques. Ici, rien de semblable: la personne de Zéphirine Babé était modeste: son oeuvre l'est aussi. Les saintes filles qui la continuent sont peu connues.

Avec un art consommé, l'auteur a su choisir dans cette vie ce par quoi Dieu manifeste nettement ses intentions: tendances premières, impressions d'enfance, rencontres providentielles, épreuves qui forgent une âme et marquent une oeuvre du sceau de la croix.

La congrégation de Mère Saint-Paul se voue aux domestiques, aux personnes en service. On aimera à suivre ses réalisations, lentes et laborieuses.

Le dernier chapitre, plus spécialement documentaire, étudie la vie de l'oeuvre depuis la mort de la fondatrice, son développement et ses espérances. C'est une congrégation modeste, peu nombreuse, faisant le bien silencieusement: les jeunes filles qu'elle préserve du danger des grandes villes exceptées, personne n'exalte ses services.

Il est providentiel que le dernier travail de Mgr Laveille soit consacré à faire mieux connaître un tel foyer de charité intelligente et discrète.

Dom MEUNIER, Chapelain du Mont Saint-Michel. — "Sous la garde des anges". in-16 de X-155 pages.

Le culte des anges, pourtant si consolant et si conforme à la doctrine catholique est, en général peu compris ou négligé. Don Meunier a voulu réagir contre un fait si préjudiciable aux âmes de bonne volonté. Il montre, par des exemples tirés de la vie des saints, ce que les anges savent faire en faveur de ceux qui les invoquent.

C'est là en toute vérité, un livre de bonne foi: il ne s'adresse ni aux incroyants, ni aux esprits forts, ni même aux théologiens, moins encore à ceux qui passent tout au crible de la critique historique.

Le rôle des anges est étudié tour à tour dans les vies de seize saints ou saintes (Jeanne d'Arc, Françoise Romaine, Cécile Martin, Florent, Aubert, etc...)

Puis un chapitre très nourri nous montre rapidement les esprits célestes intervenant à toutes les phases de l'existence et dans les circonstances les plus variées de la vie de plus de cent autres saints personnages. Des prières aux archanges les plus connus, aux anges gardiens et une notice sur l'archiconfrérie du Mont Saint-Michel termine le volume.

DUPLESSY (Chanoine E.) — "Histoire d'un déficit aux adversaires de Lourdes, sur la guérison de Pierre de Rudder". In-12 de 154 pages. Téqui, 1929.

Même parmi les profanes, il n'est personne qui n'ait entendu parler de l'histoire de Pierre de Rudder, ce bûcheron belge qui fut guéri d'une fracture de jambe, ouverte et suppurante, à la grotte de Lourdes d'Oostaker, près de Gand, le 7 avril 1875.

C'est l'une des mieux établies, parmi les guérisons miraculeuses, dues à la Vierge de Lourdes. Tout récemment encore à la "Société anatomo-clinique de Lille" et dans le *Bulletin de l'association médicale de N.-D. de Lourdes*, un professeur de la Faculté catholique de médecine de Lille, M. le Dr Reverchon, en démontrait pièces en mains l'authenticité tout en faisant ressortir le caractère anormal, vraiment extraordinaire, du processus de cicatrisation.

M. Duplessy vient de réunir et de publier le dossier d'une controverse qu'il a eue en 1911, sur ce fait historique, avec un libre-penseur, professeur de lycée, M. Alphonse Chide. Sa brochure est extrêmement intéressant au point de vue doctrinal apologétique, philosophique et j'ajouterais volontiers, au point de vue littéraire et humoristique.

Car l'auteur se joue de son adversaire, comme le chat d'une souris, avec la même élégance, avec les mêmes détentes souples et nerveuses. Son argumentation a le poli, la fermeté, la flexibilité de l'acier elle harcèle sans trêve l'adversaire et ne laisse passer aucune faute de sa part, sans pénétrer plus profondément dans la chair vive ..

Et M. Chide a dû rendre les armes, en attendant le jour où Dieu lui fera la grâce de se convertir: ce que nous laisse espérer certaine phrase terminale et ce que nous lui souhaitons d'ailleurs sincèrement.

MILLOT (Chanoine). — "Ce que c'est qu'une Eglise. In-12.

Ce livre rendra service aux prédicateurs qui doivent donner des discours de circonstance pour l'inauguration et la bénédiction des Eglises, des cloches et des orgues. Il renferme un choix d'allocutions empruntées à nos plus célèbres orateurs, Gibier, Freppel, Amette, Chapon, Laroche, Bousquet, Rivet, Monsabré, etc...

REVUE DOMINICAINE

Tout en faisant oeuvre personnelle les prédicateurs pourront puiser à pleines mains, dans ce recueil, des idées générales qui leur fourniront la matière de sermons instructifs et intéressants.

Appel individuel à l'automobiliste dans l'intérêt de la sécurité

Un rapport intermédiaire publié récemment par le Bureau du Revenu indique que le nombre des accidents d'automobile arrivés sur les routes de la province durant les quatre premiers mois de la présente année s'est élevé à 2,260. Pour la même période, en 1930, ce chiffre n'était que de 1,909. La courbe des accidents de la route continue ainsi son ascension constante d'année en année — dans le présent cas, dans une proportion de 13 pour cent; et l'insécurité des routes persiste en dépit des moyens nombreux et vigoureux adoptés pour l'éliminer.

Lorsque l'on considère les causes d'accidents que donne le rapport, on s'aperçoit que le problème qui s'impose à ceux qui travaillent à assurer la sécurité des routes, n'a changé sous aucun aspect. La négligence du conducteur est encore en tête de la liste des causes. La rencontre des autres véhicules est encore une cause d'accident dans la majorité des cas. Et le plus grand nombre d'accidents arrivent encore aux intersections, comme ils se sont toujours produits.

Il semble donc que pour réduire à un minimum le nombre des accidents de la route, il suffirait que les conducteurs fussent prudents en tout temps et en toute circonstance — mais particulièrement aux intersections et en rencontrant d'autres véhicules sur la route. Quel remède simple à opposer à la véritable plaie publique qui constituent les dangers de la route! Quel moyen facile et peu coûteux de sauvegarder la vie et la propriété.

Il appartient à l'automobiliste de l'appliquer lui-même. Echappant à la surveillance la plus grande partie du temps, c'est à lui qu'il convient d'apporter de lui-même cette modeste contribution au bien-être général — le sien et celui de ses concitoyens.

Hon. J.-E. PERRAULT,
Ministre de la Voirie, Québec.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Dominion Blank Book Co.

LIMITED
SAINT-JEAN, Qué.

Manufacturiers de livres à feuilles mobiles,
Livres de Comptabilités reliés.

ENVELOPPES

Notre catalogue vous sera envoyé sur demande.

Téléphonez ou écrivez à

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE

rue SAINT-DENIS

SAINT-HYACINTHE

Tél: 654

ou à

120a rue NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Tél: 925

pour avoir tous les renseignements concernant notre
COURS COMMERCIAL bilingue — rapide — pratique.

DONAT COTE, *Directeur.*

ASGRAIN & HARBONNEAU
Limitée

PHARMACIENS EN GROS.

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul,

MONTREAL.

Demandez notre Catalogue.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVIS IMPORTANT

Concernant les commandes de vins de messe.

Les Messieurs du Clergé et les Institutions religieuses s'éviteront de la correspondance, des ennuis et des retards, en consultant le tarif officiel des Vins de Messe donné sur cette page et en observant ponctuellement les recommandations qui l'accompagnent.

TARIF DES VINS

	Gal.	Bout.	6 btles au gal.
Vin de Taragonne "Moelleux" demi-doux	\$2.00	0.50	
Vin d'Algérie "Muscat" demi-doux.....	2.75	0.65	3.15(*)
Vin de France "Loupiac"			3.05(*)

(*) Les bouteilles sont retournables à 5c. l'unité

PRIX DES CONTENANTS

	Capacité en gallons	L'unité
Barils.....	5	\$ 3.00
Barils.....	10	3.50
Barils.....	20	4.50
Barrisques.....	46-48	gratis.

N. B. — Les cruches sont facturées à 25 sous du gallon, au maximum de contenance.

L'emballage des cruches est facturé à un prix moyen de 25 sous du gallon.

FRAIS DE LIVRAISON

(Dans la Ville de Québec)

Caisse ou Cruche de 1 gallon	\$0.30
Baril, 5 gallons et 10 gallons	0.50
Baril, 20 gallons	1.00
Barrisques, 46-48 gallons	2.00

N. B.—A moins d'avis contraire et pour plus de sécurité, tout envoi est confié aux Messageries (Express).

Le présent tarif est à titre d'indication et reste sujet aux fluctuations du marché.

CONDITIONS DE VENTE

Règlement en passant la commande

Le magasin des Vins de Messe accepte les chèques payables au pair et dûment affranchis du timbre d'accise, qui sont faits à l'ordre de la Commission des Liqueurs de Québec.

ADRESSE:

La Commission des Liqueurs de Québec

(MAGASIN No. 48), 22 rue Saint-Stanislas, QUEBEC.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

BOURSE

pour l'entretien à perpétuité d'un missionnaire
dominicain au Japon (\$10,000)

Le revenu annuel de la Bourse est destiné à l'entretien à perpétuité d'un missionnaire dominicain canadien qui se dévoue à l'évangélisation de l'empire japonais.

En la fondant en devient

Missionnaire à Perpétuité

Un Bienfaiteur peut être seul fondateur en versant la somme entière.

Plusieurs bienfaiteurs peuvent, en s'associant, contribuer par leur offrande à cette fondation.

Tout Bienfaiteur peut aussi au besoin se réserver une rente viagère sur la somme versée, pourvu qu'elle soit d'au moins \$100.00.

La Bourse pourra porter le nom de son Fondateur ou tout autre nom à son choix: Bourse de Saint-Dominique, Bourse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, ou encore Bourse, etc...

"Nous voudrions voir la générosité des catholiques s'intéresser particulièrement aux oeuvres dont le but est de venir en aide aux Missions"
(Benoit XV).

Les fondateurs de cette bourse devront s'adresser à

L'OEUVRE DES MISSIONS

COUVENT DES DOMINICAINS

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.

soit pour en connaître les avantages, soit pour l'envoi
des souscriptions.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Etablie en 1879

Au-delà de 1,200 INSTRUMENTS ont été construits par cette maison pour le CANADA, les ETATS-UNIS, les ANTILLES, et l'AMERIQUE DU SUD.

ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT - HYACINTHE, P. Q.

LA MAISON

Dupuis Frères

LIMITÉE

sert avec satisfaction la population de Montréal et de toute la province.

MAGASINS:

865 Est, Ste-Catherine,
PLateau 5151

COMPTOIR POSTAL:

Coin St-Laurent et St-Viateur
CRescent 3131

TRACEZ-VOUS UN PROGRAMME

L'épargne et le placement méthodiques vous assurent l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Prenez des habitudes d'économie. Ouvrez un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$155,000,000

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Capital Trust Corporation

LIMITÉE.

10, rue METCALFE, - OTTAWA, Canada

Capital Autorisé: \$2,000,000.00

Intérêt payé sur dépôt: 4% et 5%

Spécialité: Prêts aux Institutions Religieuses

Consultez-nous lorsque vous désirez emprunter.

Imp. L'Oeuvre de Presse Dominicaine.